canton de vaud

LIBERTÉ ET PATRIE

Service de l'économie,
du logement et du tourisme (SELT)

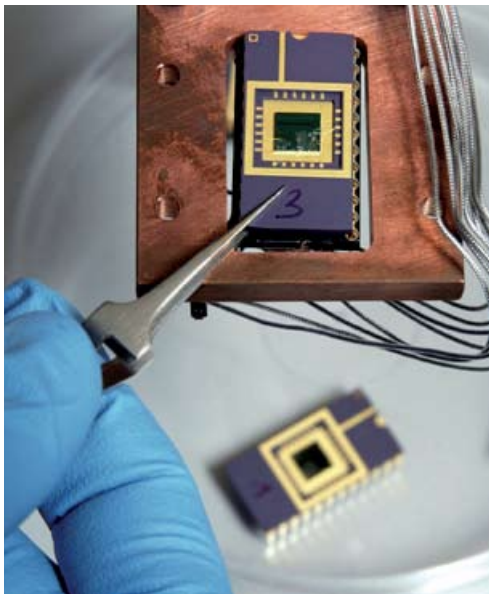

rapport d'activité 2010

soutien au développement économique

vaud.ch
RÉGION DU LÉMAN

	MESSAGE DU CHEF DE DEPARTEMENT	**3**
1.	**ECONOMIE VAUDOISE ET CONTEXTE CONJONCTUREL**	**4**
1.1	Economie mondiale	4
1.2	Economie suisse	5
1.3	Economie vaudoise	6-7
2.	**POLITIQUE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**	**8**
2.1	Rappel du cadre juridique	8
2.1.1	Loi sur la politique régionale (LPR)	8
2.1.2	Loi sur l'appui au développement économique (LADE)	8
2.2	Domaines d'intervention	9
2.2.1	Promotion du canton et de son tissu économique	9
2.2.2	Encouragement à la création et au développement d'entreprises	9
2.2.3	Valorisation des potentiels territoriaux du canton et des régions	9
2.3	Secteurs prioritaires	9
3.	**PROMOTION DU CANTON ET DE SON TISSU ECONOMIQUE**	**10**
3.1	Prospection et implantation d'entreprises étrangères	10-13
3.2	Promotion du tourisme et des produits du terroir	14
3.3	Promotion des industries et des technologies	14-16
3.4	Moments forts de l'année 2010	16
4.	**ENCOURAGEMENT A LA CREATION ET AU DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISES**	**17**
4.1	Soutien aux projets d'entreprises	17
4.1.1	Soutien à l'innovation	17
4.1.2	Soutien à la commercialisation	17-18
4.1.3	Soutien à l'investissement	18-20
4.2	Prestations de services	21
4.2.1	Recherche de financement et de capitaux	21-23
4.2.2	Conseil, coaching et formation	23-24
4.2.3	Transfert de technologies et collaboration entre Hautes écoles et industries	24
5.	**VALORISATION DES POTENTIELS TERRITORIAUX DU CANTON ET DES REGIONS**	**25**
5.1	Organismes régionaux	25-26
5.2	Projets régionaux	26-27
5.2.1	Tourisme	28
5.2.2	Industrie et pôles	28-32
5.2.3	Valorisation du secteur primaire et énergie	32
5.2.4	Agglomérations	32-33
6.	**PERSPECTIVES 2011**	**34**
	INDEX	**35**

POURQUOI DEVRIONS-NOUS ROUGIR DE NOTRE PROSPÉRITÉ ?

JEAN-CLAUDE MERMOUD
Chef du Département de l'économie

2010 a marqué la sortie d'une crise systémique d'une rare intensité, qui aura plongé nombre d'Etats-Nations dans une profonde récession. Alors que certains pays pâtissent encore des soubresauts de ce marasme économique, d'autres ont connu un redémarrage plus dynamique avec des indicateurs de croissance très positifs. Les économies émergentes – dopées généralement par une forte demande intérieure – affichent par ailleurs de plus belles couleurs que la majeure partie des pays industrialisés. Au centre d'une Europe qui souffre toujours – en raison notamment de lourdes dettes publiques résultant des plans de relance – la Suisse a su tirer son épingle du jeu et pleinement profiter de l'effet rebond de la conjoncture internationale.

Surfant sur la vague nationale, le Canton de Vaud a retrouvé des chiffres semblables à l'avant-crise. Comme d'accoutumée, l'économie vaudoise performe mieux que la moyenne helvétique en affichant des taux de croissance annuels supérieurs. Le florilège de start-up et PME innovantes demeure en effet le moteur de la croissance de notre région, permettant de la sorte de trôner sur le podium des cantons les plus dynamiques de Suisse. L'action de l'Etat en matière de promotion et d'appui au développement économique joue un rôle cardinal dans l'établissement de conditions-cadre idéales au développement de la création d'emplois et de la valeur ajoutée sur l'ensemble du territoire vaudois.

Cet environnement de croissance singulière – et par ce seul fait, enviable mais également fort envié – s'est récemment accompagné de critiques grandissantes sur les « effets pervers » qu'il induirait. Il n'est ainsi pas sans paradoxe de constater que si nombre de pays cèdent de plus en plus aux sirènes protectionnistes pour éviter l'érosion de leur économie ainsi que la dégradation de leur marché de l'emploi, nous observions – chez nous également – l'avènement d'appels au repli sur soi, mais à travers des discours néo-malthusiens, dictés quant à eux par la crainte d'un excès de croissance ! Attitude « d'enfants gâtés » ou syndrome plus spécifiquement vaudois en vertu duquel, force est de constater que « le beau menace ! ».

Bien évidemment, il est essentiel de s'atteler à résoudre les préoccupations et aspirations légitimes de l'ensemble de la population vaudoise, notamment sur les fronts du logement et de la mobilité. En revanche, le Conseil d'Etat ne rejoindra pas les rangs de ceux qui considèrent que – pour lutter contre les « effets pervers » de la croissance – il s'agit d'affaiblir, voire même de stopper, certaines composantes de la politique de promotion économique. Il entend en effet rappeler que durant les années 90, la politique de promotion économique soutenue par l'Etat est venue à la rescousse d'une économie à la conjoncture déliquescente et structurellement vieillissante. Ainsi, le Gouvernement ne se fera pas l'écho de ceux qui font désormais porter à cette même politique la responsabilité des effets de débordements induits par l'attractivité de notre région et de son économie ainsi que par la croissance démographique exceptionnelle qui a caractérisé les années 2007 à 2009. Cela étant, le Conseil d'Etat s'engage à traiter pour eux-mêmes les effets néfastes de la croissance économique par de justes mesures d'accompagnement à cette prospérité, ceci afin de s'assurer d'une croissance souhaitée, mais également souhaitable et donc maîtrisée.

Jean-Claude Mermoud
Conseiller d'Etat

Alors que l'année 2009 a été marquée par une récession généralisée, l'activité économique mondiale a rebondi en 2010, retrouvant même une croissance comparable à celle enregistrée en 2007. Ce chapitre a pour objectif d'illustrer cette reprise et son impact sur l'économie suisse et vaudoise.

1.1 ECONOMIE MONDIALE

L'économie mondiale a entamé, dès le milieu de l'année 2009, une phase de redressement vigoureuse sous l'impulsion de politiques monétaires et budgétaires extrêmement expansives. Un ralentissement de la croissance est tout de même apparu en cours d'année 2010 - notamment dans les pays de l'OCDE - du fait que les plans de relance développés à très large échelle sont alors arrivés à leur terme sans que la dynamique propre de l'économie mondiale ne suffise à compenser les effets de ce désengagement. Le moteur conjoncturel a néanmoins repris de la vitesse au cours du dernier trimestre 2010.

Le redémarrage de l'économie mondiale a toutefois été très inégal en 2010 sur un plan géographique. Alors que les économies émergentes ont connu une croissance dynamique, la reprise est restée modérée parmi les pays industrialisés. La crise de l'endettement s'étant aggravée dans la zone euro, la situation conjoncturelle est devenue très disparate. L'Allemagne - profitant de la solidité de son économie et de la faiblesse de l'Euro - a joué un rôle de locomotive au sein de l'Union Européenne, alors que d'autres pays particulièrement touchés par la crise peinent encore à retrouver le chemin de la croissance. C'est notamment le cas de la Grèce, de l'Irlande, du Portugal et de l'Espagne. La croissance du PIB enregistrée aux Etats-Unis et au Japon est, quant à elle, principalement liée au redressement de la consommation privée.

Malgré la reprise de l'économie mondiale, la situation sur le marché du travail reste tendue. Le chômage a même encore légèrement augmenté en 2010 et plusieurs pays annoncent toujours un taux de chômage à deux chiffres.

Aperçu des répercussions de la récession puis de la reprise dans les pays de l'OCDE
variation annuelle (en %) des indicateurs

	2010	2009	2008	2007
Croissance du PIB réel en volume	2.8	-3.4	0.3	2.7
Etats-Unis	2.7	-2.6	0.0	2.1
Zone euro	1.7	-4.1	0.3	2.7
Japon	3.7	-5.2	-1.2	2.3
Taux de chômage	8.3	8.1	6.0	5.6
Inflation	1.8	0.6	3.2	2.3
Solde des administrations publiques	-7.6	-7.9	-3.3	-1.3
Croissance du commerce mondial	12.3	-11.1	3.1	7.3
Croissance du PIB réel mondial*	4.6	-1.0	2.6	4.6

* pays de l'OCDE plus les pays du BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine), représentant 80% du PIB mondial
Source: OCDE, Perspectives économiques n° 88

1.2 ECONOMIE SUISSE

L'économie suisse, principalement orientée sur le commerce extérieur, a profité des impulsions positives de la conjoncture mondiale en 2010. Sur l'ensemble de l'année, le PIB a progressé de 2.6%, après un recul de 1.5% en 2009. Si l'expansion des investissements dans la construction et dans les biens d'équipement ainsi qu'une légère augmentation de la consommation privée expliquent partiellement ce fort rebond, c'est avant tout la reprise de l'économie extérieure qui a porté l'économie suisse en 2010. Les exportations, qui avaient nettement reculé sur la période 2008-2009, ont enregistré un taux de croissance de 8.4% en 2010. Les niveaux d'avant la crise du commerce extérieur de marchandises n'ont pas encore été atteints, mais la progression de 3.2% des exportations de marchandises au 4ème trimestre 2009 indique un rythme d'expansion plus accentué en fin d'année. 40% de la croissance annuelle des exportations de marchandises sont liées au secteur des produits chimiques dont la part dans les exportations totales de marchandises est estimée à 39% en 2010.

En moyenne annuelle, le taux de chômage a légèrement augmenté en 2010 par rapport à 2009 (3.9% contre 3.7%), du fait de la relative inertie et de l'effet retard qui caractérise le marché de l'emploi. Cependant, l'augmentation rapide et continuelle du nombre de chômeurs dû à la récession de l'année précédente s'est finalement stoppée au mois de janvier 2010. La situation sur le marché du travail s'est ensuite progressivement détendue tout au long de l'année, le taux de chômage se situant à 3.8% au 4ème trimestre contre 4.5% en début d'année.

Aperçu des répercussions de la récession, puis de la reprise en Suisse
variation annuelle (en %) des indicateurs

	2010	2009
PIB réel	2.6	-1.5
Exportations (en terme réel)	8.4	-12.9
Importations (en terme réel)	8.5	-14.3
Taux de chômage	3.9	3.7
Indice des prix à la consommation	0.7	-0.5

Source: SECO, AFD

Après avoir traversé tant bien que mal la récession de 2009 en comparaison internationale, la Suisse a une nouvelle fois démontré qu'elle performe mieux que les autres économies industrialisées. Il est également à relever que l'économie helvétique a su conserver sa compétitivité en 2010 malgré l'appréciation du franc. Des facteurs étrangers au prix tels que la qualité et l'innovation ont semble-t-il compensé la perte de compétitivité au niveau des prix.

1.3 ECONOMIE VAUDOISE

L'évolution de l'économie vaudoise en 2010 est assez logiquement corrélée aux résultats observés au niveau national. Les indicateurs ci-dessous ont pour objectif d'illustrer la sortie de crise de l'économie cantonale, quand bien même celle-ci s'est avérée particulièrement modérée en comparaison suisse et internationale.

En 2010, le PIB cantonal - estimé par l'Institut Créa de l'Université de Lausanne - s'est établi à CHF 42.6 milliards, ce qui représente une croissance de 2.7% par rapport à l'année précédente. Le Canton de Vaud a par conséquent réalisé une performance légèrement supérieure à la Suisse - dont le PIB réel a augmenté de 2.6% selon le SECO. En renouant avec un taux de croissance comparable avec 2007 et 2008 (2.8% et 2.5%), l'évolution du PIB 2010 illustre la vigoureuse sortie de crise qu'a connu l'économie vaudoise à la suite d'une année 2009 ayant accusé une baisse de 0.5%.

Au niveau sectoriel, le tertiaire représentait, en 2010, 76% de la somme des valeurs ajoutées produites dans le canton (taux de croissance par rapport à 2009 : +2.2%), alors que les secteurs secondaires et primaires s'établissaient à respectivement 22% (+3.0%) et 2% (-5.7%).

Côté démographie, la population a encore une fois augmenté de manière importante avec 10'375 personnes supplémentaires. Ce résultat – en soi réjouissant – s'inscrit dans la tendance à la hausse des années précédentes : +7'868 en 2006, +9'922 en 2007, +16'341 en 2008 et +12'880 en 2009.

Au niveau du commerce extérieur, les exportations vaudoises ont connu un fort rebondissement en 2010 après le repli marqué de 2009. Avec CHF 13 milliards, le canton fait même mieux que son niveau record enregistré en 2008. Sur une base annuelle, les ventes vaudoises à l'étranger ont ainsi progressé de 10.3%, ce qui permet au canton de conserver son 4ème rang des cantons exportateurs à l'échelle nationale. A noter que les denrées alimentaires travaillées industriellement constituent le principal moteur de ce rétablissement avec une croissance de 42% en 2010. Le Canton de Vaud a également bénéficié d'une forte hausse des exportations, principalement à destination de l'Asie et dans les secteurs des machines (+31%) et de l'horlogerie (+18%).

Variations des exportations* vaudoises et suisses par rapport au même trimestre de l'année précédente, depuis 2006

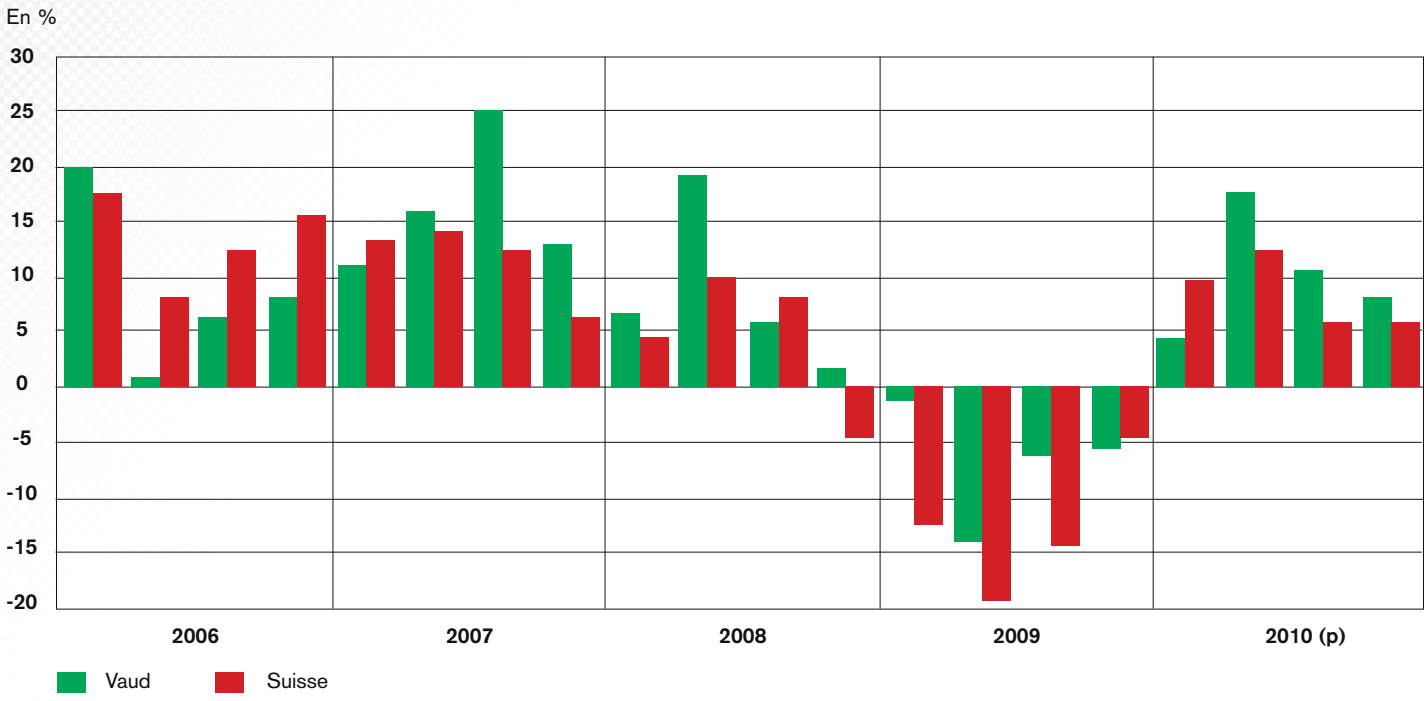

* en valeurs nominales après correction des jours ouvrables
Source : www.scris.vd.ch

Principaux marchés d'exportation vaudois : Pays-Bas, Italie, Allemagne, Etats-Unis et France.
Principaux secteurs d'exportation : chimie, instruments de précision, machines et horlogerie.

Alors que l'économie touristique du canton avait fortement été impactée par la crise économique mondiale en 2009, la situation s'est sensiblement améliorée en 2010. L'économie touristique vaudoise a en effet enregistré une hausse de 117'000 nuitées l'année dernière, ce qui représentant une variation de +4.7%. Cette augmentation – la troisième plus forte au niveau suisse derrière Zurich et Genève – permet ainsi au Canton de Vaud de dépasser le Tessin pour s'installer au 7ème rang suisse en nombre de nuitées. La région ayant le plus profité de cette évolution est celle de Montreux-Vevey (+11.2%), suivie de près par les régions rurales (+9.2%) et la région de Nyon-Morges (+5.4%). Les nuitées dans les Alpes vaudoise sont quant à elles restées stables l'année dernière (+0.7%). La région lausannoise reste la destination vaudoise privilégiée avec 37% des nuitées enregistrées dans le canton en 2010.

	Nuitées 2010	Nuitées 2009	Nuitées 2008	Variation 2009-2010
Suisse	36'207'812	35'588'893	37'333'769	1.7%
Vaud	2'606'734	2'489'649	2'636'535	4.7%

Source: OFS

Malgré la reprise de l'activité économique vaudoise, le chômage a encore progressé en 2010 pour s'établir à 5.6% en moyenne annuelle. Cette augmentation s'explique avant tout par un chômage élevé en début d'année, ce dernier ayant ensuite connu une phase de décrue dès le mois de mars. Même si Canton de Vaud reste l'un des cantons les plus touchés du pays, derrière ceux de Genève (7.0%) et de Neuchâtel (6.4%), il a enregistré une création nette de 5'100 postes de travail l'année dernière. Le nombre d'emplois dans le secteur tertiaire a ainsi progressé de 4000 unités entre le 4ème trimestre 2009 et le 4ème trimestre 2010, tandis que ce nombre d'emploi se monte à 1200 unités pour le secteur secondaire.

Aperçu des répercussions de la récession puis de la reprise dans le Canton de Vaud variation annuelle (en %) des indicateurs

	2010	2009
PIB réel	2.7	-0.5
Exportations	10.3	-7.2
Importations	6.9	-13.8
Taux de chômage	5.6	5.1

Source: www.scris.vd.ch

Dans son Programme de Législature 2007-2012, le Conseil d'Etat a placé parmi ses principaux objectifs le développement d'un canton attractif et concurrentiel. Fort de nouvelles bases légales, le Service de l'économie, du logement et du tourisme (ci-après SELT) a pour mission d'assurer la mise en œuvre de la politique d'appui au développement économique (PADE), de veiller à l'atteinte des objectifs fixés et de coordonner l'action des différents partenaires.

Ce chapitre appréhende les aspects techniques et légaux de cette politique, puis expose l'architecture du rapport. La première section aborde les bases juridiques fédérales et cantonales qui fondent la politique d'appui au développement économique. La seconde section introduit les trois axes stratégiques qui structurent la suite de ce document alors que la troisième présente les secteurs prioritaires établis par le Conseil d'Etat.

2.1 RAPPEL DU CADRE JURIDIQUE

2.1.1 Loi sur la politique régionale (LPR)

La loi fédérale sur la politique régionale (ci-après LPR), adoptée le 6 octobre 2006 par les Chambres fédérales, est entrée en vigueur le 1er janvier 2008. La LPR vise à améliorer la compétitivité de certaines régions et à y générer de la valeur ajoutée, contribuant ainsi à la création et à la sauvegarde d'emplois, à l'occupation décentralisée du territoire et à l'élimination des inégalités régionales.

Ces mesures prennent la forme d'aides financières à fonds perdu pour des programmes ou projets à caractère novateur, bénéficiant en majeure partie aux régions de montagne et au milieu rural. Les régions peuvent aussi contracter des prêts sans intérêts ou à taux favorables pour des projets d'infrastructures. La LPR encourage également la coopération transfrontalière, la création d'organismes de développement régional et traite finalement des allégements fiscaux - au titre de l'IFD - pour entreprises (ex-Arrêté Bonny). Cette loi vise ainsi à réduire l'écart de compétitivité économique existant entre les zones périphériques ou de montagne et la moyenne nationale.

La nouvelle politique régionale (NPR), entrée également en vigueur le 1er janvier 2008, tend à concrétiser ces nouveaux objectifs.

Basée sur un principe paritaire - soit que les cantons s'engagent à verser les mêmes montants que ceux alloués par la Confédération - cette politique requiert la mise en œuvre d'un programme pluriannuel devant être validé par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Ce document précise les réflexions et besoins du canton en tenant compte de la réalité de ses régions.

2.1.2 Loi sur l'appui au développement économique (LADE)

Cette loi cantonale - adoptée par le Grand Conseil le 12 juin 2007 - a pour but de soutenir la promotion et le développement économique du canton et de ses différentes régions, de manière à maintenir ou créer de la valeur ajoutée. Entrée en vigueur le 1er janvier 2008, la loi sur l'appui au développement économique (ci-après LADE) constitue à la fois la loi vaudoise d'application de la LPR et réunit sous la forme d'une loi-cadre les objectifs de sept textes législatifs préexistants (loi du 15 septembre 1999 sur la promotion économique, loi du 5 février 2002 d'application dans le Canton de Vaud de la loi fédérale du 21 mars 1997 sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne, loi du 20 mai 1985 sur le développement régional, loi du 11 février 1970 sur le tourisme, décret du 11 novembre 1996 relatif à un crédit d'engagement pour la mise en œuvre et la promotion des pôles de développement économique, décret du 1er juin 1983 instituant une aide financière à la diversification, et décret du 24 septembre 1996 accordant une aide financière aux Coopératives vaudoises de cautionnement).

Ce nouveau texte législatif couvre l'ensemble du territoire cantonal, ce qui représente une innovation majeure par rapport aux anciennes lois qui disposaient chacune de leur périmètre propre. Le Conseil d'Etat se dote ainsi de la possibilité d'intervenir globalement, tout en gardant la latitude de préciser son appui en fonction du potentiel des régions et des efforts locaux. Au niveau stratégique, l'objectif de valeur ajoutée a été couplé au principe de développement durable de manière à apprécier l'activité économique

sous l'angle de la plus-value régionale créée dans le domaine économique, social et environnemental. Les mesures de cette loi sont l'objet du prochain chapitre et constitueront le fil rouge de ce rapport annuel.

2.2 DOMAINES D'INTERVENTION

Les mesures de la loi sur l'appui au développement économique sont structurées de telle sorte qu'il est communément accepté de les considérer comme domaines d'intervention orientant le soutien au développement économique. Ces domaines sont brièvement décrits ci-après et représentent l'architecture des prochains chapitres de ce rapport.

2.2.1 Promotion du canton et de son tissu économique

Ce premier domaine d'intervention concerne les organismes et l'ensemble des actions destinées à promouvoir le Canton de Vaud, son image et son économie au niveau suisse et international. A ce titre, l'Etat subventionne une partie des frais de fonctionnement d'organismes de promotion reconnus par le Conseil d'Etat et accorde des aides à l'organisation d'actions de promotion.

2.2.2 Encouragement à la création et au développement d'entreprises

Ce second volet regroupe tout d'abord les aides directes aux projets d'entreprises, c'est-à-dire les mesures de soutien visant le renforcement de la capacité d'innovation, l'internationalisation ainsi que l'amélioration de la compétitivité des entreprises vaudoises. Il s'agit de divers types d'aides financières à fonds perdu et de cautionnements sur des crédits octroyés. Ce domaine comprend aussi le soutien financier d'organismes externes fournissant des prestations de services en faveur d'entreprises vaudoises (aides indirectes). L'Etat favorise par ce biais la recherche de financement et de capitaux, l'accès à des activités de conseil, coaching et formation ainsi que le transfert de technologies et la collaboration entre Hautes écoles et industries.

2.2.3 Valorisation des potentiels territoriaux du canton et des régions

Ce dernier pan stratégique propose tout d'abord un soutien financier aux associations économiques régionales de manière à ce qu'elles mènent à bien leurs différentes missions. L'Etat peut également apporter un appui financier à des projets régionaux qui s'inscrivent dans des chaînes de valeur ajoutée territoriale, tels que le développement de parcs technologiques, de pépinières d'entreprises ou d'incubateurs.

Conformément à ces trois domaines d'intervention, les décisions du SELT se décomposaient ainsi en 2010:

	Aides à fonds perdu (CHF)	Prêts (CHF)	Cautions - arrière-cautions (CHF)
Promotion du canton et de son tissu économique	9'208'844		
Encouragement à la création et au développement d'entreprises	5'860'846		2'205'833
Valorisation des potentiels territoriaux du canton et des régions	5'121'319	17'889'000	

* Ces montants concernent des décisions pluriannuelles et près de 50 % des sommes seront versées ultérieurement.

2.3 SECTEURS PRIORITAIRES

A ce jour, la politique d'appui au développement économique fait référence à 7 secteurs économiques prioritaires. Cette classification revêt une importance particulière dans la phase d'analyse de soutien aux actions de promotion, projets d'entreprises et projets régionaux:

- Sciences de la vie («biotech» et «medtech»)
- Micro-nanotechnologies et industrie de précision
- Technologies de l'information et de la communication (TIC)
- Industrie agroalimentaire et nutrition
- Environnement et énergies renouvelables («cleantech»)
- Quartiers généraux
- Tourisme

Ces secteurs prioritaires connaîtront quelques adaptations durant l'année 2011 afin d'obtenir une classification qui suive l'orientation de la nouvelle politique d'appui au développement économique qui sera présentée cet été au Conseil d'Etat, puis au Grand Conseil. Les changements majeurs qui sont projetés concernent deux nouveaux secteurs - Sport international et Industrie de produits haut de gamme (horlogerie, bijouterie, cosmétiques) - et l'abandon de la classification «Quartiers généraux».

Ce chapitre présente la politique de promotion de l'image et des atouts de la place économique et touristique du canton en Suisse et à l'étranger. Cette politique s'articule autour des trois axes suivants :

- La prospection et l'implantation d'entreprises étrangères
- La promotion du tourisme et des produits du terroir
- La promotion des industries et des technologies

De manière à assurer la promotion de son image et de son tissu économique, le Canton de Vaud soutient des organismes de promotion cantonaux et intercantonaux en finançant une partie de leur budget de fonctionnement. En outre, il a également la possibilité de subventionner directement des actions de promotion économiques et touristiques.

3.1 PROSPECTION ET IMPLANTATION D'ENTREPRISES ETRANGERES

Prospection

Depuis le 1er janvier 2010, la prospection – également désignée acquisition – d'entreprises sur les marchés étrangers est principalement confiée au GREATER GENEVA BERNE area (ci-après GGBa), qui a pris le relais du Development Economic Western Switzerland (ci-après DEWS). Cette structure associative est le fruit d'un partenariat entre les Cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Neuchâtel, Genève et Valais. Elle vise à promouvoir une image commune de l'ensemble de la Suisse occidentale en vue d'y accueillir des investissements étrangers dans des secteurs économiques définis par ses membres. A cette fin, GGBa s'appuie sur un réseau d'agents chargés de démarcher des entreprises dans les pays et secteurs ciblés.

2010 fut donc le premier exercice opérationnel de GGBa. Bien que les préparatifs eussent été considérablement entamés en 2009, des ressources importantes ont été consacrées à la structuration de l'entité, à la mise en place des outils permettant de garantir ses principes de gouvernance et de fonctionnement, à la formation de ses collaborateurs et représentants, au développement des outils de promotion et de communication, etc.

Naturellement - afin d'assurer une continuité - un effort important a parallèlement été mis au niveau de la représentation et des actions dans les pays prospectés. Grâce à ses **16 agents répartis dans 7 pays** (France, Allemagne, Italie, Etats-Unis, Russie, Inde et Chine), GGBa a permis en 2010 l'établissement en Suisse occidentale de 54 entreprises, **dont 20 dans le Canton de Vaud, représentant 149 emplois à un an et 383 emplois à trois ans** selon les estimations des sociétés concernées.

Une redéfinition des ressources allouées à chaque marché interviendra dès 2011. GGBa couvrira désormais le Brésil – le huitième pays retenu lors de sa création – et sa présence sera renforcée en Chine et en Allemagne, par des ressources jusqu'ici allouées aux Etats-Unis.

Etant donné que GGBa englobe moins de marchés que le DEWS auparavant, une réflexion a été menée au niveau cantonal afin d'identifier et de développer des actions complémentaires sur les marchés non couverts par la nouvelle structure intercantonale. Le Développement Economique - Canton de Vaud (ci-après DEV) s'est ainsi vu confier une mission supplémentaire de prospection ou acquisition d'entreprises dans 5 pays présentant un potentiel jugé particulièrement intéressant pour le Canton de Vaud : Grande-Bretagne, Turquie, Israël, Canada et Japon. La vocation première du DEV reste toutefois l'implantation et l'accueil d'entreprises étrangères sur sol vaudois (voir ci-dessous).

Finalement, il convient de relever qu'au niveau national, l'OSEC remplit une mission de promotion de l'image de la Suisse auprès des milieux économiques et - de cette manière - génère également des prospects d'entreprises pouvant aboutir à des implantations. A ce jour, les activités de l'OSEC demeurent cependant très marginales.

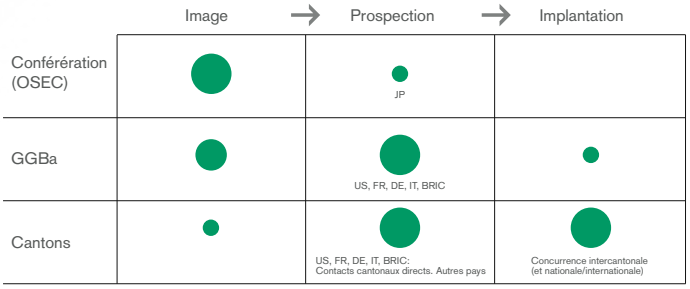

Implantation

L'implantation et l'accueil d'entreprises étrangères sur le territoire vaudois relèvent de la compétence du DEV avec lequel le canton a passé un contrat de prestations. Cette association de droit privé - largement financée par le Canton de Vaud - offre aux entreprises une vaste palette de services, allant de la recherche de terrains ou de locaux à la mise en relation d'affaires, en passant par l'obtention de permis de travail ou l'optimisation fiscale.

Les associations économiques régionales jouent également un rôle important grâce à leur proximité et leurs connaissances pointues de leur tissu économique. Le graphique ci-après explicite les différents canaux d'acquisition d'entreprises existants :

Canaux de prospection et d'implantation d'entreprises

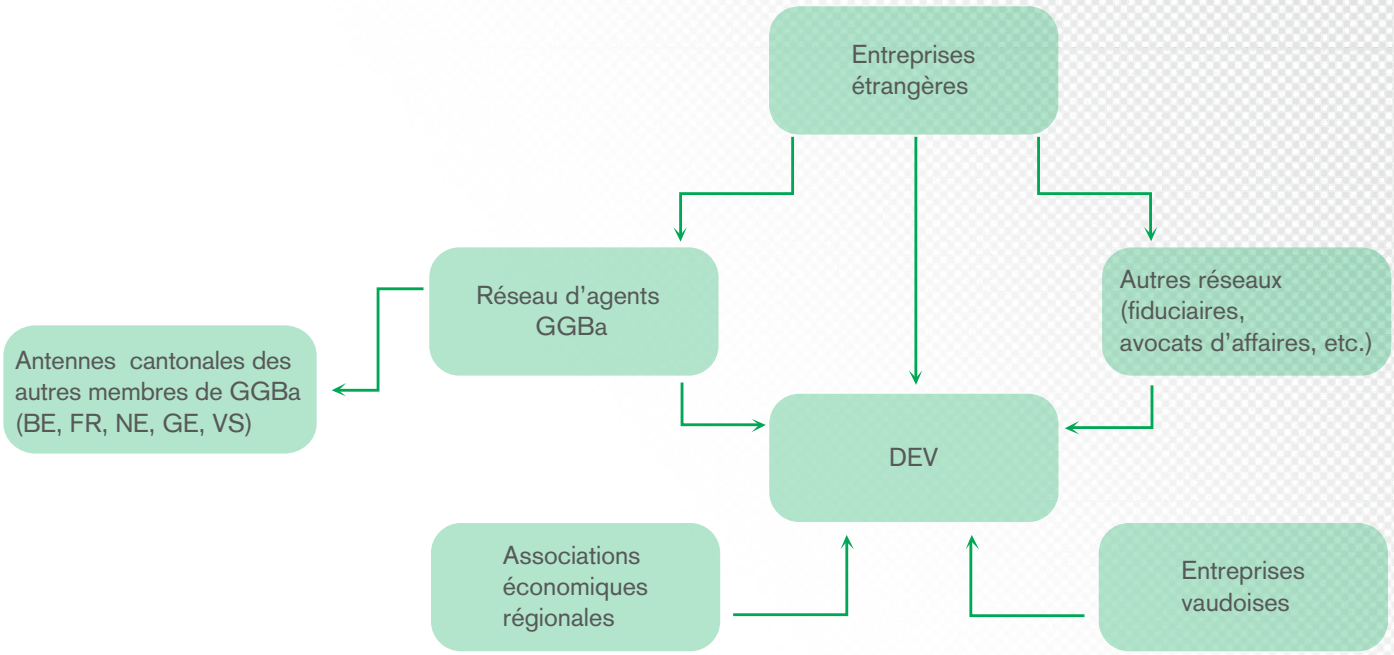

En 2010, le Canton de Vaud a dénombré **47 nouvelles implantations** de sociétés étrangères. Ces entreprises employaient **276 personnes au 31 décembre 2010** et projettent **plus de 1'100 emplois à 5 ans.**

La répartition par district d'implantation, secteur d'activité et pays de provenance de ces entreprises est détaillée dans les graphiques ci-dessous :

Implantation des entreprises selon le secteur d'activité

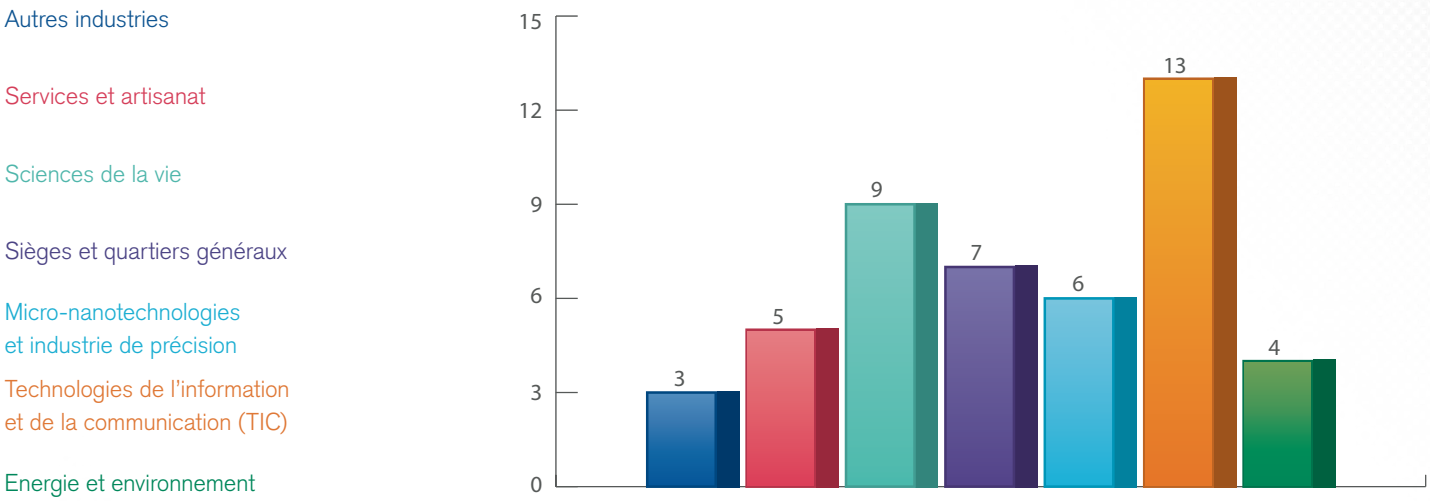

Implantation des entreprises selon le district

1 Lavaux-Oron (0)

2 Broye-Vully (0)

3 Gros-de-Vaud (0)

4 Aigle (1)

5 Ouest lausannois (3)

6 Riviera-Pays-d'Enhaut (4)

7 Morges (5)

8 Jura-Nord vaudois (7)

9 Nyon (10)

10 Lausanne (17)

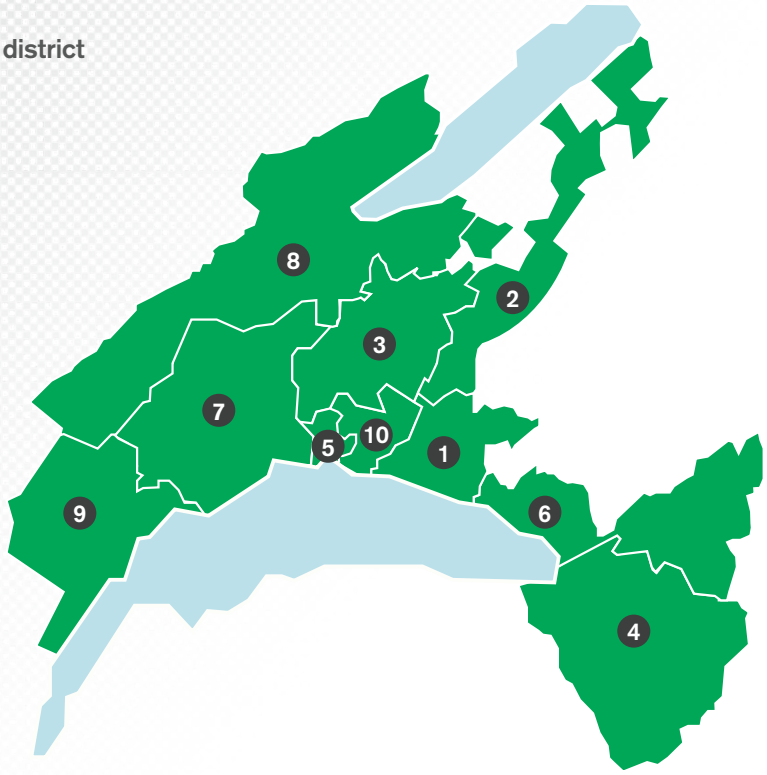

Provenance des entreprises

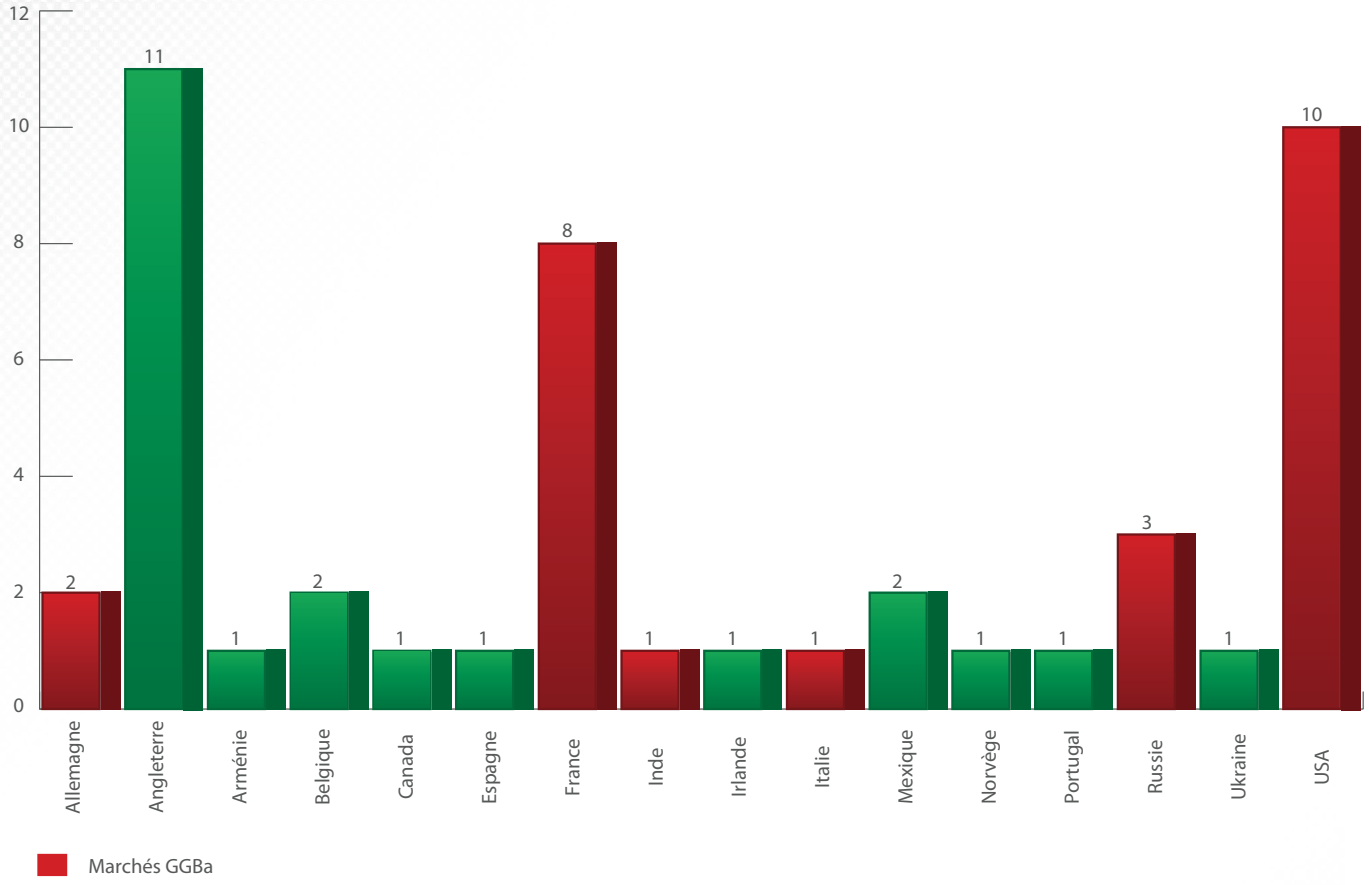

Abstraction faite du pic de 2007 dû à l'anticipation de la fin de l'Arrêté Bonny, le nombre d'entreprises implantées et d'emplois créés est sensiblement supérieur à celui des années antérieures. Les sociétés arrivées en 2010 sont, d'une part, qualitativement bonnes (forte représentation des secteurs économiques prioritaires rappelés plus haut, provenance variée) et, d'autre part, de taille plus importante que celles implantées en 2009. La meilleure situation conjoncturelle a certainement permis aux sociétés multinationales de consentir des investissements plus importants, notamment au niveau de la (re)localisation de leurs activités.

En outre, la Nouvelle Politique Régionale (NPR) accordait jusqu'au 31 décembre 2010 une ultime possibilité d'allégement fiscal à l'impôt fédéral direct (IFD) pour des sociétés s'implantant dans les zones dites «périphériques» du canton. Cette échéance se sera soldée avec un résultat réjouissant, démontrant une nouvelle fois, si besoin était, l'important effet que joue une fiscalité attractive dans le choix du lieu d'implantation des nouvelles sociétés. En effet, plusieurs sociétés étrangères ont bénéficié de cette incitation fiscale pour se localiser dans le Nord Vaudois et le Chablais.

	Implantations du DEV				
	2010	**2009**	**2008**	**2007**	**2006**
Nombre d'implantations	47	33	33	64	37
Nombre d'emplois créés l'année d'implantation	276	61	177	446	40
Nombre d'emplois prévus à 5 ans	1'111	386	741	1'442	728

Exemples d'entreprises implantées en 2010

Polaris Sales Europe Sàrl

Fondée en 1954 à Roseau dans le Minnesota, Polaris est leader dans la production de motoneiges depuis 30 ans. La société poursuit son expansion grâce à ses importantes parts de marché en Amérique du Nord et en Europe dans le domaine des véhicules hors route (ORV) destinés à des usages privés et professionnels variés. En sus, Polaris propose également une large gamme de véhicules tout terrain «quads» (ATV).
Origine: Etats-Unis
Lieu d'implantation: Rolle (A-One Business Center)
Secteur d'activité: Véhicules
Type d'activité: Quartier général EMEA (Europe Middle East Africa) - Direction, finance, vente & marketing, opérations, gestion des produits, services légal & informatique pour la Suisse, la Norvège, la Suède, le Danemark, l'Autriche, la Belgique et la France
Emplois: 27 au 31.12.2010 / 50 prévus à 5 ans

Shire SA

Fondé en 1986 par une équipe d'entrepreneurs capitalisant sur un certain nombre de besoins médicaux encore non satisfaits, Shire (coté au NASDAQ) est aujourd'hui l'un des principaux groupes pharmaceutiques et le plus important dans le domaine biopharmaceutique spécialisé au Royaume-Uni. Shire dispose de deux divisions principales: «thérapies génétiques humaines» (traitement de maladies rares) et «spécialités pharmaceutiques» (traitement de l'hyperactivité et des troubles gastro-intestinaux). L'entreprise mène une stratégie de croissance par acquisitions afin de se profiler dans d'autres domaines thérapeutiques. Avec près de 4'000 employés dans le monde, Shire est aujourd'hui actif dans 28 pays et ses médicaments sont disponibles dans 50 pays.
Origine: Grande-Bretagne
Lieu d'implantation: Eysins (Terrebonne)
Secteur d'activité: Biotechnologies, pharmaceutique
Type d'activité: Quartier général Europe - Activités commerciales, marketing stratégique global, R&D et affaires régulatrices pour les deux divisions de Shire
Emplois: 30 au 31.12.2010 / 100 prévus à 5 ans

Inmarsat SA

Inmarsat (pour International Mobile Satellite Organisation) est une société de télécommunications fondée en 1979 en tant qu'organisation internationale fournissant des communications par satellite à l'industrie maritime. Privatisée en 1999 et forte de son expérience unique dans la conception et l'exploitation de réseaux de communications satellitaires, Inmarsat est aujourd'hui à la pointe du secteur des services mobiles par satellite. La société jouit d'une renommée internationale en tant que pionnière dans ce domaine et continue d'introduire de nouvelles technologies qui redéfinissent les normes de l'industrie. Inmarsat demeure aujourd'hui le leader du marché.
Origine: Grande-Bretagne
Lieu d'implantation: Lausanne (domiciliation). Ne dispose pas encore de locaux. Déploiement progressif des activités entre 2011 et 2014.
Secteur d'activité: TIC & Télécommunications
Type d'activité: Quartier général EMEA (Europe, Middle East, Africa) – Direction, finance, vente & marketing, ingénierie des satellites & gestion des produits
Emplois: 45 prévus à 5 ans

En 2010, le Canton de Vaud a subventionné les frais de fonctionnement des organismes responsables de la prospection et de l'implantation d'entreprises à hauteur de CHF 2'595'480.-, soit CHF 370'000.- de moins que l'année précédente.

	2010	2009
DEWS	-	CHF 1'700'000.-
GGBa	CHF 880'000.-	-
DEV	CHF 1'600'000.-	CHF 1'150'000.-
OSEC	CHF 115'000.-	CHF 115'000.-
Total	**CHF 2'595'000.-**	**CHF 2'965'000.-**

3.2 PROMOTION DU TOURISME ET DES PRODUITS DU TERROIR

L'Etat de Vaud délègue depuis de nombreuses années les missions de promotion touristique à l'Office du tourisme du Canton de Vaud (ci-après OTV). Les tâches confiées par l'Etat à l'OTV sont régies par une convention signée en 2010 et concernent notamment les responsabilités suivantes :

- Elaborer, actualiser et mettre en œuvre la stratégie de promotion touristique du canton.
- Suivre l'évolution du contexte touristique vaudois.
- Veiller à la coordination et la cohérence des stratégies de promotion touristique des plateformes régionales.
- Collaborer à la réalisation d'études, de projets et de mandats cantonaux ou nationaux en lien avec le tourisme.
- Assurer la coordination avec les autres milieux économiques.

Pour la mise en place de la promotion du tourisme, l'OTV s'est vu allouer en 2010 une subvention de CHF 5'500'000.-.

Parallèlement à l'action de l'OTV, le SELT soutient de manière directe un certain nombre d'actions de promotion touristique. A ce titre, les quatre projets listés ci-dessous ont été soutenus en 2010, totalisant un montant de subventions de CHF 69'500.- pour un coût total des projets de CHF 207'000.-.

- Organisation du 30ème Marché des vins de Chardonne
- Marché aux truffes de Bonvillars
- Séminaire d'Onnens «A la rencontre des terroirs : le rendez-vous romand du tourisme vert»
- 3ème sommet des villes olympiques à Beijing

Comme l'illustre plusieurs des exemples ci-dessus, les produits du terroir représentent une vitrine privilégiée pour la promotion du Canton de Vaud. Art de Vivre - le principal partenaire du SELT - est une association faîtière qui regroupe l'Office des vins vaudois (OVV), la Fédération Pays de Vaud, pays de terroirs ainsi que l'OTV. En participant à des évènements d'envergure nationale et internationale, cet organisme contribue au rayonnement des produits agricoles et viticoles vaudois. En 2010, Art de Vivre s'est associé à quatre manifestations d'importance majeure : Swiss'expo (Lausanne), MUBA (Bâle), OLMA (Saint-Gall) et la journée «Caves ouvertes vaudoises».

Outre le montant de CHF 124'270.- attribué pour ces évènements, le Canton de Vaud a continué de soutenir Art de Vivre par une subvention annuelle de CHF 100'000.- à titre de participation à ses frais de fonctionnement. Par ailleurs, Art de Vivre s'est vu confié en 2010 deux mandats ponctuels spécifiques, d'une part, dans le cadre de la présence du Canton de Vaud en tant qu'hôte d'honneur du Marché Concours de Saignelégier et, d'autre part, pour organiser un espace d'accueil dans le cadre du XIIIe Sommet de la Francophonie à Montreux. Finalement, un partenariat a été conclu en vue de Gymnaestrada 2011.

3.3 PROMOTION DES INDUSTRIES ET DES TECHNOLOGIES

De manière à soutenir la valorisation de nouvelles activités dans les secteurs prioritaires définis par le Conseil d'Etat, le SELT poursuit une politique de soutien à la promotion internationale des industries et des technologies. Celle-ci se définit en deux axes distincts :

- Soutien aux frais de fonctionnement des organismes de promotion.
- Soutien à des actions de promotion, telles que l'organisation d'évènements professionnels (salons, congrès, etc.) dans la région.

Cette politique de soutien est le plus souvent coordonnée à l'échelle de la Suisse occidentale dans le cadre des plateformes de promotion sectorielle créées par la Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO). Fin 2010, quatre plateformes - BioAlps, Micronarc, Alp ICT et CleantechAlps - étaient opérationnelles et offraient aux entreprises vaudoises d'attrayantes possibilités de participation à des évènements. A noter que l'année 2010 fut la première année d'activité opérationnelle de CleantechAlps.

Leur mission vise à promouvoir les entreprises et les instituts de recherche de Suisse occidentale actifs dans leurs domaines respectifs.

Ces plateformes offrent les prestations suivantes :

- Organisation de stands et présence d'entreprises lors d'évènements professionnels en Suisse et à l'étranger.
- Organisation de manifestations économiques et scientifiques dans la région.
- Mise en réseau des entreprises, instituts et autres partenaires.
- Mise à disposition d'une base de données des entreprises et instituts de Suisse occidentale.

Soutien aux organismes de promotion sectorielle				
Plateforme	**Secteurs d'activité**	**Montant (CHF)**	**Nombre d'entreprises vaudoises soutenues**	**Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues**
BioAlps	Sciences de la vie (pharma, biotech, medtech)	501'900.- 79'802.-	22	1'495 *
Micronarc	Micro-nanotechnologies et industrie de précision	495'173.- 78'732.-	22	735
Alp ICT	Technologies de l'information et de la communication (TIC)	498'400.- 79'245.-	23	681
CleantechAlps	Technologies de l'énergie et de l'environnement (cleantech)	505'547.- 80'382.-	11	107

* Dont une grande entreprise employant 920 collaborateurs

Suite à la création, début 2010, de plateformes de promotion des exportations au niveau national par le biais de l'OSEC - dont certaines (Medtech Switzerland, Cleantech Switzerland) sont postionnées dans les mêmes secteurs d'activités que les plateformes de promotion sectorielle de Suisse occidentale préexistantes - un travail de concertation et de coordination a été nécessaire afin d'optimiser les activités des unes et des autres. A ce jour, BioAlps et CleantechAlps sont étroitement associées aux actions des structures nationales et servent notamment de relais de leurs prestations en Suisse romande. CleantechAlps a même reçu un mandat de plusieurs dizaines de milliers de francs de la part de Cleantech Switzerland.

Actions de promotion subventionnées		
Secteurs d'activité	**Nombre d'actions**	**Montant (CHF)**
Sciences de la vie	2	70'000
Micro-nanotechnologies et industrie de précision	7	210'750
Technologies de l'information et de la communication (TIC)	3	57'000
Technologies de l'énergie et de l'environnement (cleantech)	7	300'000

Exemples d'actions de promotion soutenues par le SELT dans les secteurs d'activités prioritaires

BioSquare. S'appuyant sur une analyse approfondie de l'offre évènementielle dans le domaine des sciences de la vie, BioAlps a su fédérer à la fois les acteurs locaux (entreprises et institutions) et ses partenaires européens en vue de redynamiser cette conférence internationale, traitant aussi bien des biotechnologies que des technologies médicales, et de l'attirer de manière pérenne dans la région. Ainsi, BioSquare 2010 s'est déroulée en février à Genève, avec le soutien de BioAlps et des Cantons de Genève et Vaud. Un partenariat à long terme (jusqu'en 2014) a été conclu avec les organisateurs, profilant ainsi la Suisse occidentale comme un haut lieu de ce secteur d'activités.

Micronarc Alpine Meeting (MAM). La première édition de ce congrès international - organisé sous l'impulsion de la plateforme Micronarc en collaboration avec MANCEF (The Micro and Nanotechnology

Commercialization Education Foundation) - s'est tenue du 20 au 22 janvier 2010 à Villars-sur-Ollon. Elle avait pour thème les équipements pour les micro-produits, parfaitement en phase avec le tissu industriel de Suisse occidentale. Conférences, expositions et réseautage étaient au programme. Le vif succès rencontré par l'évènement laisse entrevoir sa reconduction dès l'année prochaine.

Cloud & ICT Summit. L'association European Tech Tour a lancé en novembre 2010 un nouvel évènement sectoriel dans le domaine des TIC, plus précisément dans le segment en forte croissance du « Cloud Computing ». Celui-ci visait à faciliter la rencontre entre des investisseurs - de type capital-risqueurs et fondations de famille (family office) - et une sélection des meilleures entreprises européennes du domaine (start-up et PME). L'évènement s'est tenu le premier jour à Lausanne et le second à Genève. Près de 200 personnes y ont participé, et le Canton de Vaud a eu l'opportunité d'y inviter quelques entreprises prometteuses pour qu'elles puissent présenter leurs activités et rencontrer des investisseurs et partenaires potentiels. La plateforme Alp ICT a aussi été associée à ce projet.

Cleantech Investing Europe (CTI). Grâce à un étroit partenariat avec l'EPFL ainsi qu'au soutien financier de CleantechAlps et du Canton de Vaud, Lausanne était une nouvelle fois à l'honneur pour accueillir, en décembre 2010, la première édition de cette convention d'affaires internationale organisée par le groupe britannique Campden Conferences. Offrant à la région une vitrine de promotion unique de ses compétences dans le domaine des technologies de l'environnement, l'objectif de cet évènement visait la mise en relation de start-up venant de toute l'Europe avec des investisseurs. Une dizaine d'entreprises vaudoises ont pu participer à l'évènement grâce au soutien du SELT et présenter leurs activités devant un important parterre d'investisseurs. Un contrat a déjà été signé entre Campden et le Canton de Vaud en vue de l'organisation de l'édition 2011 de cette manifestation.

3.4 MOMENTS FORTS DE L'ANNEE 2010

Chine

Du 1er mai au 31 octobre 2010, la Ville de Shanghai accueillait l'Exposition universelle sur le thème Better City, Better Life (meilleure ville, meilleure vie). Ainsi, 2010 fut incontestablement l'année de la Chine, avec deux importants voyages d'affaires organisés par le Canton de Vaud et ses partenaires à l'occasion de cette manifestation.

Le premier voyage a eu lieu du 6 au 13 juin 2010, sous la forme d'une délégation économique et politique conjointe aux Cantons de Vaud et Genève. Placé sous la responsabilité organisationnelle de l'association LAKE GENEVA REGION, l'objectif était de présenter, en collaboration avec les villes de Bâle et de Zürich, un projet de pavillon commun sur le thème de la gestion de l'eau en milieu urbain, sous le titre Better Water - Best Urban Life. Cet événement a offert la possibilité aux entreprises de la région lémanique de présenter leur savoir-faire sur la thématique du développement durable et des technologies vertes. Evénements sur le stand, réceptions officielles au Consulat suisse et par les autorités locales, visites de parcs technologiques, d'universités et d'entreprises étaient au programme. Le voyage a en outre été marqué par la signature d'un Memorandum of Intent regarding the cooperation between LAKE GENEVA REGION and Wuhan National Bioindustry Base (BioLake) of China, ouvrant des opportunités de collaboration entre entreprises et institutions de cette province chinoise et celles de Suisse dans le domaine des biotechnologies.

Le second déplacement - exclusivement vaudois cette fois-ci - s'est déroulé du 9 au 17 octobre 2010. Organisé en collaboration avec la Ville de Lausanne, le voyage était placé sous la conduite de Pascal Broulis, Président du Conseil d'Etat, Jean-Claude Mermoud, Chef du département de l'économie, et Daniel Brélaz, Syndic de Lausanne. Il a réuni plus de 60 représentants des milieux politiques, économiques, scientifiques et académiques. L'objectif principal était de permettre aux entrepreneurs vaudois de sonder le marché chinois et ses opportunités d'affaires. Cette promotion des échanges économiques à Shanghai et dans la Province du Jiangsu a été accompagnée de nombreuses visites de parcs technologiques dans l'une des régions les plus dynamiques du monde en la matière. Plusieurs importants accords de collaboration technologique ont été signés à cette occasion, notamment un Mémorandum de coopération entre la Province du Jiangsu et le Canton de Vaud et cinq mémorandums entre des parcs technologiques vaudois (Y-Parc, Biopôle, Parc scientifique d'Ecublens) et leurs homologues chinois.

Enjeux du tourisme vaudois

En 2010, le SELT a mené une réflexion globale sur les enjeux du tourisme vaudois. Cette réflexion a débouché sur un document de références, relevant 3 enjeux principaux : le développement d'un « observatoire » du tourisme, l'intégration de la marque « vaud.ch - Lake Geneva Region » dans la stratégie de promotion touristique cantonale et le renforcement des destinations par la mise en place de structures de promotion et de développement de l'offre avec une masse critique suffisante pour être performantes. Les années à venir seront dédiées à la déclinaison, puis la mise en oeuvre de ces enjeux.

Ce chapitre appréhende la politique de développement économique dite «endogène». A ce titre, le Canton de Vaud est doté d'un réseau d'encouragement à la création et au développement d'entreprises, communément appelé «Guichet Entreprises». Il se compose comme suit :

→ **Le Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT)** assume les tâches d'aiguillage et de conseils aux entreprises actives dans les secteurs manufacturiers et de hautes technologies, et dispose en outre d'aides financières directes en leur faveur. Il coordonne et gère le suivi du réseau cantonal de partenaires actifs dans le domaine de l'appui au développement économique et facilite les contacts des entreprises auprès des services des administrations cantonales et communales.

→ **Les associations économiques régionales** constituent les acteurs de proximité pour l'accueil, le conseil et l'aiguillage des PME ou créateurs d'entreprises. Elles sont regroupées au sein d'une association nommée Coordination du développement économique vaudois (CODEV).

Ce chapitre aborde les deux bras de levier favorisant la création et le développement d'entreprises dans le Canton de Vaud. Le SELT propose premièrement un soutien financier direct aux projets d'entreprises innovants (section 4.1). Un second type de mesures - dites indirectes - prend la forme d'un financement d'organismes tiers fournissant des prestations de services aux PME et start-up (section 4.2).

4.1 SOUTIEN AUX PROJETS D'ENTREPRISES

Conformément au cadre légal défini par la LADE, le SELT peut octroyer un soutien financier direct en faveur des entreprises. Les aides s'adressent à des entités nouvelles, en développement ou matures et visent principalement des entreprises de moins de 30 employés (start-up, PME, PMI). Le requérant doit présenter un projet concret et novateur s'intégrant dans le secteur de l'industrie et des technologies de pointe. L'Etat subventionne uniquement des projets innovants de manière à éviter toute distorsion de concurrence au sein du tissu économique cantonal.

Les aides sont classées de la manière suivante :

4.1.1 Soutien à l'innovation

Les entreprises qui souhaitent déposer un brevet, développer ou homologuer de nouveaux produits, améliorer un processus de fabrication ou former leur personnel dans un domaine technique ou scientifique peuvent prétendre à une aide s'inscrivant dans le cadre du soutien à l'innovation.Le montant total des subventions à fonds perdu alloué par l'Etat pour cette catégorie de soutien direct s'élève à CHF 1'834'783.- pour l'année 2010.

Type de soutien à l'innovation	Nombre de projets	Montant total des subventions (CHF)
Développement de produits et/ou moyens de production/certifications	85	1'547'394
Dépôt de brevet	37	156'076
Formation de personnel technique ou scientifique	7	131'313

Exemples de sociétés soutenues

Start-up fondée à Lausanne en 2004, **MyoPowers Medical Technologies SA,** développe des dispositifs médicaux permettant de remplacer ou de restaurer certaines fonctions musculaires du corps humain. La société développe actuellement un sphincter urinaire artificiel pour le traitement des incontinences urinaires sévères, spécialement adapté à la gente féminine et pour les hommes après des opérations de la prostate. Le SELT a soutenu cette entreprise en cofinançant notamment un mandat pour le développement du prototype de cet implant, combinant électronique, micromoteurs et batterie remplaçable.

AVK Systems SA entend donner une nouvelle dimension à la diffusion d'évènements sportifs grâce au développement d'une nouvelle technologie captant le son au cœur même d'une action de football ou de rugby. Cette start-up devrait ainsi permettre la retransmission d'un match de football avec un son haute définition (HD). Le SELT a soutenu la société dans le développement du software permettant une utilisation facile et efficiente de son système audio.

4.1.2 Soutien à la commercialisation

A l'égard des entreprises vaudoises désireuses d'exporter leurs biens et services, le SELT soutient financièrement des études de marché et d'opportunités commerciales, et offre aussi la possibilité à ce type d'entreprises de participer à des expositions ou congrès à l'étranger afin de présenter leurs activités hors des frontières nationales. Ce soutien à la commercialisation s'est élevé à CHF 878'536.- en 2010.

Type de soutien à la commercialisation	Nombre de projets	Montant total des subventions (CHF)
Etudes de marché et d'opportunités commerciales	20	277'564
Participation à des foires, expositions, manifestations	143	600'972

Exemples de sociétés soutenues

Crisalix SA a développé une solution unique de prévisualisation des opérations de chirurgie esthétique. Grâce à l'outil informatique développé par la jeune société, un chirurgien peut montrer à sa clientèle une simulation personnalisée des résultats escomptés après l'opération. Le SELT a notamment subventionné la start-up pour un mandat visant la recherche de distributeurs dans des marchés stratégiques.

Prix Coup de cœur du Jury du Trophée PERL 2011 (Prix Entreprendre Lausanne Région), **Degonda Rehab SA** est une société active depuis de nombreuses années dans le domaine des fauteuils roulants. Dès 1994, l'entreprise a révolutionné la vie des personnes à mobilité réduite en concevant et fabriquant des fauteuils motorisés moins encombrants et plus performants - y compris pour le sport (Turbo-Twist Sport). La société a été récemment nominée pour sa dernière création - le Twist T4 - qui offre aux utilisateurs une nouvelle percée dans ce domaine. Le SELT a octroyé un subventionnement pour l'homologation et les crash-tests de ce nouveau produit, ainsi que deux études de marché et la participation à un congrès international sur la réhabilitation.

4.1.3 Soutien à l'investissement

Le SELT peut finalement soutenir des entreprises en quête de financement en cautionnant un emprunt ou en prenant en charge les intérêts relatifs à un investissement industriel de grande envergure. En 2010, trois entreprises ont bénéficié d'une prise en charge d'intérêts pour un montant total de CHF 210'212.-, décisions couvrant les six prochaines années. Un hôtel a également profité d'une telle mesure, pour un montant total de CHF 51'870.-.

En 2010, le SELT a en outre procédé à quatre cautionnements. Ce type de soutien est important, puisqu'il permet souvent aux entreprises bénéficiaires d'obtenir un crédit auprès d'un établissement financier leur permettant ainsi de générer un investissement conséquent. Dans les cas présents, les cautionnements - d'un montant total légèrement supérieur à CHF 1 million - ont permis aux sociétés de réaliser des projets estimés à près de CHF 17 millions.

Exemples de sociétés soutenues

Magripol SA a développé de nouvelles solutions d'isolation écologiques à base de lin et d'autres fibres naturelles, faciles à mettre en œuvre dans le secteur de l'habitat et privilégiant une amélioration de l'efficacité énergétique. La société – installée à Aigle – a massivement investi dans la construction d'une usine afin de produire industriellement son isolant. Le SELT et la Coopérative romande de cautionnement en faveur des PME (CRC-PME) ont cautionné l'emprunt de l'entreprise auprès d'une institution bancaire.

Récapitulatif des aides directes octroyées par le SELT				
Contributions à fonds perdu (nombre de décisions)	**2010**	**2009**	**2008**	**2007**
Aides à la commercialisation	163	130	91	78
Aides à l'innovation	129	84	52	57
Nombre d'aides total	292	214	143	135
Nombre total d'entreprises	144	119	85	71
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	2'826	2'049	1'757	804
Montant total des décisions (CHF)	2'713'319	2'471'824	1'422'113	1'411'192
Montants engagés par les entreprises (CHF)	7'277'133	6'954'970	4'206'637	3'529'172

Prises en charge d'intérêts				
Nombre de projets	4	4	6	2
Montants engagés (CHF)	262'082	298'074	798'339	472'033
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	77	16	217	260

Cautions				
Nombre de décisions	4	1	3	3
Montants conditionnels engagés (CHF)	1'080'000	235'000	3'000'000	5'090'000
Investissement généré (CHF)	16'953'738	2'205'000	10'600'000	90'300'000
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	14	16	99	50

Nombre total d'entreprises soutenues	**151**	**123**	**90**	**75**
Nombre total d'emplois dans les entreprises soutenues financièrement*	**2'907**	**2'065**	**1'986**	**1'094**

* Le nombre total d'emplois n'est pas forcément égal au total des trois catégories, certaines entreprises pouvant bénéficier de plusieurs prestations.

Répartition des aides financières du SELT par type d'aide - selon les montants attribués

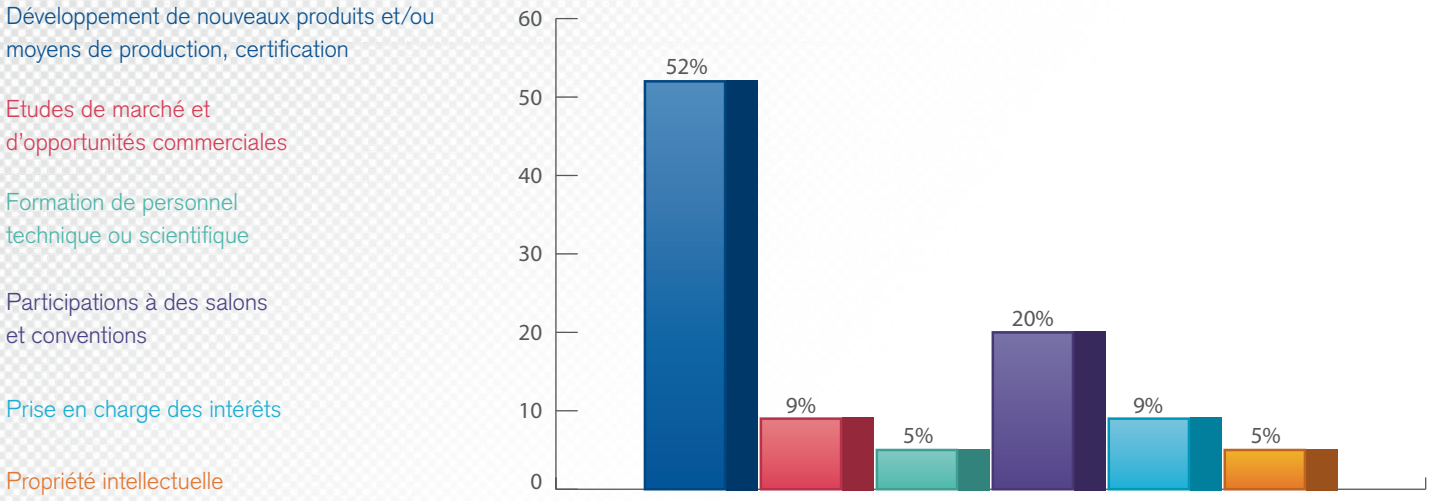

Soutien aux entreprises selon le secteur d'activité - selon les montants accordés

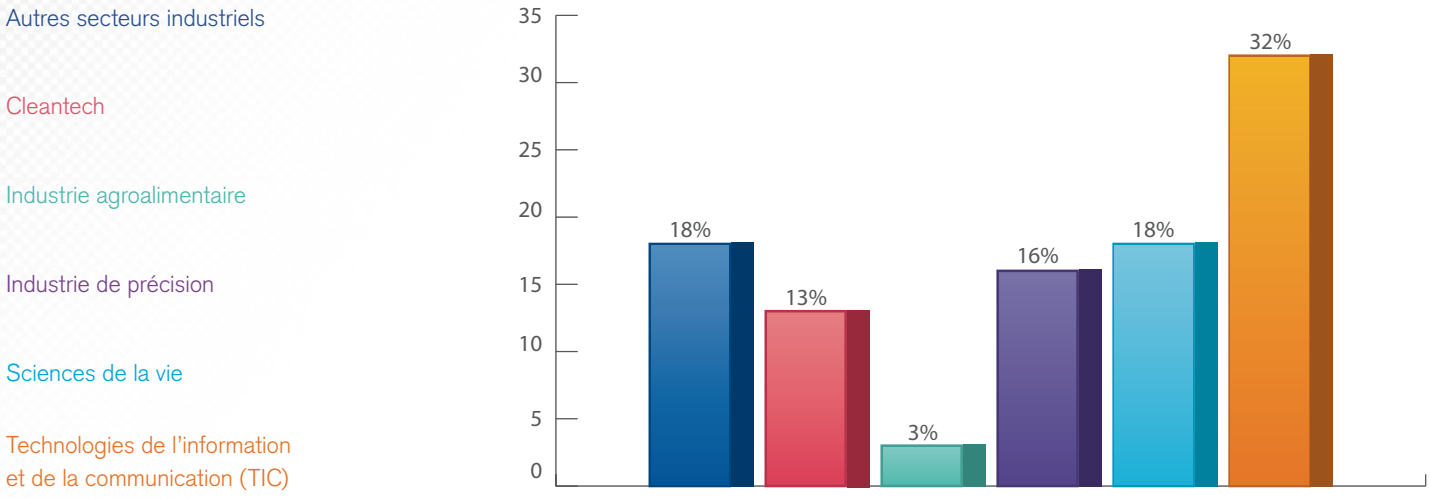

En 2010, le ralentissement de l'activité économique ne s'est pas fait sentir au niveau des demandes de soutien émanant des entreprises (+37% par rapport à 2009). Ce constat tend à confirmer le postulat selon lequel le tissu économique vaudois génère toujours plus de projets innovants dans des secteurs à forte plus-value.

4.2 PRESTATIONS DE SERVICES

Afin de renforcer la création et le développement d'entreprises, le SELT s'appuie sur un réseau de partenaires spécialisés dans différents domaines de prestations de services aux entreprises, particulièrement axés sur les start-up et les PME. L'Etat finance une part des frais de fonctionnement de ces organismes. En contrepartie de cette subvention, les prestataires de services doivent être dotés d'une stratégie validée par le Chef du Département de l'économie et fournir au SELT un reporting annuel de leurs activités, synthétisé sous la forme d'indicateurs qui vous sont présentés ci-après.

4.2.1 Recherche de financement et de capitaux

CapitalProximité

Cette association à but non lucratif favorise la rencontre entre investisseurs privés et porteurs de projets à la recherche de financement, quel que soit leur secteur d'activité. Grâce à une plateforme de mise en relations, CapitalProximité propose une base de données recueillant les profils standardisés d'investisseurs et d'entreprises. L'organisme dispose également de son réseau de conseillers professionnels qui peuvent gérer les montages financiers et accompagner les parties vers la concrétisation de leurs engagements.

CapitalProximité	2010	2009	2008	2007	2006
Nombre d'offreurs de capitaux	121	550	312	235	15
Nombre de demandeurs	210	101	119	75	16
Nombre d'opérations conclues dans le Canton de Vaud	4	3	4	5	2
Montant des opérations (en mio. CHF)	0.76	0.211	1.9	2.8	4.5
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	55	12	75	50	17
Montant de la subvention du SELT (CHF)	30'000	30'000	25'000	25'000	25'000

Fondation pour l'innovation technologique (FIT)

Cette fondation soutient la création de nouvelles entreprises à contenu technologique innovant qui collaborent avec une Haute école ou un centre de recherche en Suisse romande. Elle octroie ainsi des prêts sans intérêts aux porteurs de projets (CHF 100'000.- par année, renouvelables deux fois au maximum), propose un suivi par une équipe reconnue dans l'accompagnement d'entreprises technologiques et partage son réseau de contacts.

FIT	2010	2009	2008	2007	2006
Nombre de prêts accordés	5	9	13	8	6
Montant total des prêts (CHF)	450'000	800'000	1'300'000	800'000	600'000
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	15	30	37	30	34
Montant de la subvention du SELT (CHF)	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000

Signalons que l'ensemble des entreprises soutenues sont localisées dans le Canton de Vaud.

Start-up issue de l'EPFL – lauréate du Trophée PERL 2010 (Prix Entreprendre Lausanne Région) – **Abionic SA** a développé un système de diagnostic des allergies complètement innovant. Basée sur des recherches en nanofluidique et en optique biomédicale, cette technologie devrait permettre aux praticiens d'établir rapidement et à faible coût le profil d'allergies de leurs patients. Le prêt de la FIT doit notamment couvrir les frais relatif au développement d'un prototype fonctionnel.

Coopérative vaudoise de promotion du cautionnement (CVC) et Coopérative romande de cautionnement - PME (CRC-PME)
En 2007, les Cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève ont créé la Coopérative romande de cautionnement (ci-après CRC-PME), co-financée par des fonds fédéraux. La Coopérative vaudoise de promotion du cautionnement (CVC) joue le rôle d'antenne vaudoise de la CRC-PME.

La CRC-PME offre des solutions de cautionnement à tout type de projets de création, développement, reprise ou succession d'entreprise à travers le financement de machines, d'outillage, d'équipements, de stocks, de fonds de roulement, etc. Le montant maximal de la caution peut atteindre jusqu'à 100% du crédit bancaire sur une période de 10 ans au maximum, mais reste plafonné à CHF 500'000.-. La CRC-PME obtient automatiquement l'arrière-cautionnement la Confédération (65%) et peut aussi demander une garantie complémentaire à la Centrale suisse de cautionnement (CSC). L'Etat de Vaud peut également compléter les prestations de la CRC-PME en intervenant sous forme d'arrière-cautionnements. En 2010, le SELT a ainsi soutenu huit entreprises - occupant 104 personnes - pour un montant de CHF 1'125'833.-. Cet effet de levier permettra un investissement total de près de CHF 3.2 millions.

Le tableau suivant fournit un aperçu intéressant des cautions accordées par la CRC-PME sur sol vaudois en 2010.

CRC-PME	2010	2009	2008	2007	2006
Nombre de demandes	163	168	160	146	143
Nombre de cautions accordées	106	122	123	66	78
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	590	741	743	394	373
Montant total des nouvelles cautions (CHF)	16'201'200	16'434'750	17'687'042	7'389'500	5'627'500
Nombre d'engagements en cours	394	395	383	367	378
Engagements en cours (CHF)	43'988'636	37'055'515	32'721'729	21'027'060	19'830'797
Montant de la subvention du SELT (CHF)	200'000	200'000	180'000	180'000	180'000

Localisée à Yverdon-les-Bains, **ACT Câbles SA** est une société industrielle active dans la sous-traitance de l'extrusion de câbles et la fabrication de câbles et de tubes. La CRC-PME s'est portée caution auprès d'une banque pour l'octroi d'un crédit permettant à l'entreprise de financer une nouvelle ligne d'extrusion. Le SELT est par ailleurs intervenu par une arrière-caution sur ce dossier.

Polytech Ventures
Ce fonds de capital de démarrage - initié par l'EPFL, le Parc scientifique d'Ecublens (PSE), la FIT, la Fondation de la Famille Sandoz et l'Etat de Vaud - favorise la création d'entreprises technologiques situées en Suisse occidentale. Outre la mise à disposition d'un réseau industriel et commercial international de haut niveau, Polytech Ventures prend une part active au management des sociétés jusqu'à ce qu'elles soient attractives pour d'autres investisseurs ou acquéreurs. Pour l'année 2010, le fonds d'investissement a reçu 22 demandes de soutien qui se sont soldées par la réalisation de trois investissements. 2010 a également été marquée par la première «exit » - en l'occurrence picoDrill SA - qui intervient après la vente des parts de la société à un groupe industriel japonais.

Polytech Ventures	2010	2009	2008
Nombre de dossiers reçus	22	30	45
Nombre d'investissements réalisés	3	1	1
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	10	5	6
Montant total des investissements réalisés (CHF)	981'000	675'000	750'000
Etat du fond au 31.12 (CHF)	11'293'900	13'032'500	13'000'000
Montant de la subvention du SELT (CHF)	400'000	400'000	400'000

La subvention du SELT est destinée à soutenir les frais de fonctionnement de la structure de gestion du fonds durant sa phase de lancement. Ainsi, le soutien du Canton de Vaud se terminera à fin 2011.

Fondée par le célèbre designer horloger Jörg Hysek, **Comme le Temps SA** est une société qui développe un module électronique tactile destiné aux montres de luxe. Ce mouvement complètement innovant est intégré aux produits de la marque Slyde, également lancée par Jörg Hysek. En 2010, Polytech Ventures a notamment investi dans ces deux entreprises.

4.2.2 Conseil, coaching

Genilem

Cette association sans but lucratif dispense une aide à la création d'entreprises innovantes dans tous les domaines. En tant qu'organisme indépendant, Genilem propose un diagnostic des projets d'entreprises, dispense des conseils et une assistance en «Avant création» ainsi que des formations spécialisées utiles aux créateurs d'entreprises. Elle dispose en outre d'un réseau étoffé de partenaires et de parrains, d'un accès facilité aux sources de financement et de conseils d'experts. Genilem sélectionne et accompagne des entreprises innovantes en démarrage sur une durée de trois ans, avec un objectif de pérennité et de développement sur le marché.

Genilem	2010	2009	2008	2007	2006
Nombre d'entreprises bénéficiaires du programme "Avant création"	120	170	env. 110	112	130
Nombre d'entreprises suivies (durée de trois ans)	14	10	12	14	16
Nombre d'emplois dans les entreprises suivies	59	36	59	75	61
Nombre d'entreprises sélectionnées durant l'année N	4	3	3	4	5
Montant de la subvention du SELT (CHF)	230'000	230'000	230'000	230'000	230'000

Créée en octobre 2009, **Biocom Energy SA** est une start-up spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de biocombustibles issus de la valorisation de déchets végétaux – sous forme de bûches densifiées et briquettes - à destination d'une utilisation pour barbecue ou cheminée. La société a été mise au bénéficie, dès avril 2010, d'un coaching par Genilem d'une durée de 3 ans. Dans sa phase de lancement commercial, Biocom Energy SA a également bénéficié de plusieurs aides financières du SELT pour sa participation à des évènements professionnels en Europe.

Association vaudoise pour la promotion des innovations et des technologies (AIT) / PLATINN

L'Association vaudoise pour la promotion des innovations et des technologies (ci-après AIT) tend à promouvoir la collaboration entre l'économie - principalement les petites et moyennes industries (PMI) vaudoises - les Hautes écoles et l'Etat de Vaud. L'AIT vise ainsi à renforcer l'innovation et le transfert de technologies au sein du tissu économique vaudois. Cette structure proactive se déplace dans les entreprises afin d'identifier leurs besoins et leur fournir des conseils. Elle peut, de cette manière, effectuer des mises en relations, participer au montage de projets, voire faciliter le recours aux différentes formes de financement public. L'AIT est également l'antenne vaudoise du réseau intercantonal PLATINN, plateforme pour l'innovation d'affaires de Suisse occidentale.

Le réseau PLATINN fournit des prestations de coaching et de conseils stratégiques aux start-up ainsi qu'aux PMI dans le but de renforcer leur système d'innovation. Le réseau fournit des compétences réparties dans les quatre services suivants :

- Stratégie : service d'analyse de la performance et du système d'innovation.
- Organisation : service de développement et d'optimisation de l'organisation, des ressources et des processus.
- Affaire : service de soutien à la création et au développement d'affaires des petites entreprises et des start-up.
- Coopération : service de soutien au développement de partenariats et de projets de coopération inter-entreprises.

Le tableau ci-dessous détaille les projets réalisés sur sol vaudois en 2010:

Résultats vaudois	Projets réalisés	Nombre d'entreprises concernées par les projets réalisés	Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues	Montant de la subvention du SELT (CHF)
AIT	22	16	361*	220'000
PLATINN	66**	47	non disponible	394'886***
Total	88	63	non disponible	614'886

* dont une entreprise employant 225 collaborateurs
** dont 39 initiés par l'AIT
*** Le financement de l'organisme est fixé au niveau intercantonal et établi selon une clé de répartition prédéfinie.

Le chargé de mission de l'AIT a réalisé 46 visites d'entreprises dans le but de définir leurs besoins et 33 mises en relation.

Au niveau de la Suisse occidentale, le réseau PLATINN a soutenu 184 entreprises, dont près de 80% emploient moins de 50 employés. Plus de 60% des entreprises ont fait appel successivement à plusieurs types de services.

Bégatech Sàrl propose une machine industrielle de lavage de pièces usinées - se distinguant par une dimension réduite et combinant des caractéristiques techniques et énergétiques avantageuses – destinée aux domaines de la micromécanique, de l'horlogerie ou du médical. Suite à plusieurs contacts avec le chargé de mission de l'AIT, la société a bénéficié d'un coaching PLATINN ainsi que d'un soutien du SELT pour le développement d'un logiciel de commande pour son produit.

4.2.3 Transfert de technologies et collaboration entre Hautes écoles et industries

alliance

alliance est le consortium de transfert de savoir et de technologies de Suisse romande et du Tessin. Cet organisme - qui regroupe 6'000 chercheurs des Hautes écoles et des hôpitaux universitaires partenaires - vise le développement de synergies et de projets de R&D. Tout d'abord, un réseau de conseillers intervient en entreprise pour identifier les besoins et les traduit en projets technologiques concrets. Les activités de recherche sont menées en complémentarité avec des partenaires au sein de Hautes écoles ou de centres de recherche.
Au niveau de la Suisse romande, alliance a rencontré 132 entreprises. Sur les 57 projets de collaboration aboutis, 87% concernent des PME. Le taux d'intervention des HES dans les projets est toujours le plus important avec 61%, tandis que l'EPFL a été impliqué dans 29% des projets. Les résultats vaudois peuvent être synthétisés comme suit:

Résultats vaudois	2010	2009
Entreprises contactées	122	96
Entreprises rencontrées	45	50
Projets proposés	30	32
Projets aboutis	18	16

En 2010, alliance a par ailleurs (co-)organisé 34 manifestations (conférences thématiques visant la diffusion d'informations technologiques, colloques et workshops) et édité 16 publications à l'attention de 32'000 destinataires.

Le Canton de Vaud a participé aux frais de fonctionnement d'alliance pour un montant de CHF 139'071.-, calculé selon une clé de répartition intercantonale prédéfinie.

Lexen Solutions SA conçoit et commercialise des appareils permettant d'abaisser la consommation électrique des bâtiments et des installations. Grâce à une collaboration avec l'Institut des Systèmes d'Informations embarqués (SIM) de la HEIG-VD, initiée au travers le consortium alliance, l'entreprise développe une solution de management énergétique à distance, composée d'un système de communication sans fil et d'un logiciel pour la retransmission des mesures électriques, offrant ainsi encore plus d'autonomie et de confort à ses clients.

Ce dernier chapitre traite de la mise en œuvre des mesures valorisant les potentiels territoriaux du Canton de Vaud. L'entrée en vigueur de la loi sur l'appui au développement économique a fondamentalement modifié les bases légales régissant le développement économique régional. Plusieurs dispositifs légaux ont été abrogés au profit de la LPR et de la LADE. Ces simplifications législatives ne sacrifient en rien l'objectif stratégique initial, qui reste la production de valeur ajoutée selon les principes du développement durable, dans le but de maintenir et développer des emplois créateurs de richesse, tout en veillant aux équilibres économiques internes du canton.

Les sections suivantes présentent tout d'abord les responsables du développement régional et leur champ d'activité, puis aborde les différents types de projets régionaux développés sur le territoire vaudois.

5.1 ORGANISMES REGIONAUX

Les organismes de développement économique régional (communément nommés associations économiques régionales) se présentent sous la forme de personnes morales composées de communes et parfois de privés, dont le but est de valoriser le potentiel économique et territorial de la région concernée.

1 **Région de Lausanne**
Lausanne Région

2 **Région du Gros-de-Vaud**
Association de la région du Gros-de-Vaud (ARGdV)

3 **Région de Montreux-Vevey**
Association pour la promotion économique de la région Montreux-Vevey (PROMOVE)

4 **Région d'Aigle (Chablais)**
Association régionale pour le développement du district d'Aigle (ARDA)

5 **Région du Pays-d'Enhaut**
Association pour le développement du Pays-d'Enhaut (ADPE)

6 **Région d'Oron**
Association région Oron (ARO)

7 **Région de Cossonay, Aubonne et Morges**
Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM)

8 **Régionyon**
Conseil régional du district de Nyon

9 **Région du Nord vaudois**
Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV)

10 **Région de la Vallée de Joux**
Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV)

11 **Région de Payerne, Moudon et Avenches**
Communauté régionale de la Broye (COREB)

L'Etat verse une subvention à fonds perdu pour la réalisation des actions suivantes :

- Assumer des tâches de développement économique régional et de «Guichet Entreprises» (voir chapitre 3).
- Mettre en œuvre une stratégie régionale de développement économique, validée par le Département de l'économie (ci-après DEC).
- Coordonner les politiques publiques à incidence économique sur le territoire et avec les régions voisines.
- Préaviser et assurer le suivi des projets régionaux et des projets d'entreprises.
- Réaliser d'autres tâches confiées par le DEC.

A ce propos, les missions des associations économiques régionales sont régies par une convention avec le DEC et font l'objet d'objectifs qualitatifs pluriannuels. Pour la période 2009-2011, CHF 3'192'600.- vont être versés à titre de frais de fonctionnement pour les 11 organismes régionaux.

Par ailleurs, un important travail d'optimisation de la gouvernance a été mis en place suite à l'adoption de la LADE, de manière à harmoniser ces structures.

En 2010, un nouvel outil de promotion économique a été mis en place, en collaboration entre le canton, les associations économiques régionales et le Développement Economique - Canton de Vaud (DEV). Il s'agit d'une base de données des terrains et des locaux disponibles pour les entreprises dans les zones d'activités, accessible par une interface graphique d'une grande facilité et rapidité d'utilisation. Cette base de données, gérée par chaque association économique régionale sur son périmètre, permet de répondre efficacement aux demandes des entreprises. Les demandes et les offres de terrains et locaux peuvent être adressées aux associations économiques régionales, au DEV ou au SELT (http://www.vd.ch/recherche-de-terrains).

5.2 PROJETS REGIONAUX

Par projets régionaux, on entend des études, des mesures organisationnelles, des manifestations et des infrastructures contribuant à l'amélioration de la valeur ajoutée régionale ou sectorielle et à la réalisation de la stratégie des organismes régionaux. Le premier tableau ci-dessous présente un récapitulatif des projets qui ont fait l'objet d'une décision de cofinancement de la part du Canton de Vaud et de la Confédération en 2009 au titre de la politique régionale fédérale. On trouve respectivement les aides à fonds perdu cantonales réglées par la LADE et les montants fédéraux liés à l'application de la LPR. Le second tableau détaille l'affectation de ces aides par type de mesures.

Aides à fonds perdu par région et par domaine

Régions vaudoises	Nombre de décisions 2010	Tourisme	Industrie et pôles	Valorisation du secteur primaire et énergie	Modernisation de la gouvernance	Agglomérations	Montant des décisions cantonales LADE	Montant des décisions fédérales LPR	Total des aides à fonds perdu LADE + LPR
ADAEV									
ADNV	7	20'000	364'000	10'000	70'000		347'000	117'000	464'000
Pays-d'Enhaut	5	410'000	66'000				271'000	205'000	476'000
ARCAM	2	70'000		15'000			85'000		85'000
Aigle	15	477'580	174'460		400'000		661'020	391'020	1'052'040
ARGVD	2		60'000		30'000		90'000		90'000
ARO									
COREB	5	75'000	132'570				183'785	23'785	207'570
Lausanne	26	356'500				642'670	999'170		999'170
Nyon	4	162'500	16'800			116'665	295'965		295'965
Promove	10	1'630'000			20'000		1'650'000		1'650'000
TOTAL	**76**	**3'201'580**	**813'830**	**25'000**	**520'000**	**759'335**	**4'582'940**	**736'805**	**5'319'745**

Aides à fonds perdu par type de mesures en 2010

Domaines	Etudes	Mesures organisationnelles et manifestations	Infrastructures	Total LADE et LPR par domaines	Part des aides accordées par domaine
Tourisme	466'900	1'734'680	1'000'000	3'201'580	60%
Industrie et pôles	493'400	320'430		813'830	15%
Valorisation du secteur primaire et énergie	25'000			25'000	
Gouvernance	30'000	490'000		520'000	10%
Agglomérations	306'665	452'670		759'335	14%
TOTAL	**1'321'965**	**2'997'780**	**1'000'000**	**5'319'745**	**100%**

Note: Les décisions peuvent être pluriannuelles.

Outre les mesures précitées, le SELT peut actionner un autre type de soutien - toujours en collaboration avec la Confédération - pour développer l'attractivité des régions: en contractant des prêts sans intérêts au titre de la LADE ou de la LPR, les associations régionales ont la possibilité de procéder à des investissements importants en infrastructures. Voici un aperçu des décisions de ce type avalisées en 2010:

Prêts accordés par région et par domaine

Régions vaudoises	Nombre de décisions 2010	Tourisme	Industrie et pôles	Valorisation du secteur primaire et énergie	Montant des prêts LADE	Montant des prêts LPR	Total des prêts LADE + LPR
ADAEV	2	300'000	100'000		400'000		400'000
ADNV	4	4'430'000	4'865'000		6'080'000	3'215'000	9'295'000
Pays-d'Enhaut	2	14'000'000		81'000	7'081'000	7'000'000	14'081'000
Aigle	4	2'672'000	342'000		1'678'000	1'336'000	3'014'000
COREB	3	1'000'000	450'000		1'450'000		1'450'000
Lausanne	1		1'000'000		1'000'000		1'000'000
Promove	1	200'000			200'000		200'000
TOTAL	**17**	**22'602'000**	**6'757'000**	**81'000**	**17'889'000**	**11'551'000**	**29'440'000**

Note: Les décisions peuvent être pluriannuelles.

5.2.1 Tourisme

Depuis quelques années, le Canton de Vaud poursuit une politique de renforcement des destinations touristiques avec un accent particulier sur la coordination entre le développement et la promotion de l'offre. Les projets touristiques - en accord avec les stratégies régionales - s'expriment sous des formes très diverses, comme en attestent les exemples non-exhaustifs ci-après.

«Le livre sur les quais» - Morges

Les manifestations et l'évènementiel sont primordiaux pour faire connaître une région et la rendre attractive. A cet égard, le SELT donne un soutien à l'impulsion pour l'organisation de nouvelles manifestations propres à attirer des visiteurs à une échelle surpa-régionale, à l'instar du «Livre sur les quais» à Morges. Cette manifestation se veut un rendez-vous populaire gratuit autour de la littérature, une rencontre entre lecteurs et grands noms de la littérature, associant un programme spécifique pour les écoles, des débats, des conférences et des tables rondes. En 2010, ce sont plus de 25'000 personnes qui sont venues à la rencontre des 280 auteurs invités à présenter leur production récente sur les bords du Léman.

Mise en place d'un office du tourisme régional sur l'axe Aigle - Leysin - Col des Mosses

Différents rapports ont relevé l'atomisation et le nombre élevé d'organismes actifs dans le tourisme vaudois. Le SELT préconise une régionalisation et une simplification des structures. A ce titre, il cofinance la mise en place de structures à une échelle pertinente. Il a ainsi soutenu la fusion des offices du tourisme d'Aigle, Leysin et Les Mosses. Les objectifs de ce rapprochement sont la mise en place d'une structure touristique forte permettant une promotion intensifiée sur l'entier de l'axe et une coordination efficiente de l'accueil, l'information aux hôtes et du marketing. Il s'agit de centraliser une partie des activités en maintenant les particularités locales, en gardant à l'esprit la nécessité de placer le client au centre des préoccupations.

Assainissement et modernisation des installations du Centre thermal d'Yverdon-les-Bains

Le Centre thermal d'Yverdon-les-Bains est le produit phare de la région en matière touristique. Ses installations vieillissantes ne correspondaient plus à la demande de la clientèle et ne répondaient plus aux normes techniques en vigueur. Le Conseil d'Etat a dès lors soutenu l'assainissement et la modernisation du centre thermal afin qu'il retrouve le niveau qualitatif souhaité, par le biais de prêts cantonaux (40%) et fédéraux (40%), sans intérêts, à hauteur de CHF 4'430'000.- pour un coût total du projet de près de CHF 5'600'000.-

5.2.2 Industrie et pôles

Le Canton de Vaud poursuit une politique de développement de sites stratégiques à vocation économique (politique dite des Pôles de Développement Economique, PPDE). Cette politique a été révisée en 2010 dans ses principes et son application. Elle vise à rendre disponibles des terrains équipés, légalisés, facilement accessibles aux entreprises ainsi qu'aux opérateurs du secteur du logement.

Formellement rattachée à la Politique d'Appui au Développement Economique (PADE) dont la validation par le Conseil d'Etat interviendra dans le courant du 1er semestre 2011, la politique des pôles de développement s'inscrit dans un triple cadre légal, puisqu'elle est un instrument d'application de la LADE, du Plan directeur Cantonal (PDCn) et de la Loi sur le Logement (LL).

Son objectif général vise à:

- Améliorer l'offre foncière effective et l'inscrire dans le réseau régional et cantonal de promotion économique.
- Optimiser les conditions d'accueil d'activités génératrices d'emplois et de logements dans des sites stratégiques bien localisés et attractifs.
- Soutenir la gestion opérationnelle des sites stratégiques.

Les actions de la PPDE s'inscrivent dans un continuum allant des planifications territoriales directrices, jusqu'à la délivrance des permis de construire, puis à la promotion des sites ainsi soutenus par l'action cantonale : soutien à la planification, à la réalisation, à la promotion et à la gouvernance des sites. Ces actions peuvent être soutenues par des aides à fonds perdus et/ou des prêts allant jusqu'à 50% des coûts, voire 80% dans certains cas. Afin d'être soutenu au titre de la PPDE, un site, respectivement un projet, doit répondre aux trois conditions-cadre suivantes :

- Un potentiel local : un ensemble de 48 sites a actuellement été défini comme ayant un tel potentiel sur les dix districts du canton. Cette liste n'est pas fermée et est donc susceptible d'évoluer au fil du temps et des opportunités.
- Un partenariat formalisé entre la commune, la région et le canton (ainsi que l'organisme de gestion du site, s'il existe) : ce partenariat est constitué en amont des projets ou dès le dépôt de celui-ci par son porteur ; il se traduit le plus souvent par la signature d'un accord-cadre. Cette méthodologie permet d'atténuer la césure parfois artificiellement construite entre examen en opportunité et examen en légalité, permettant ainsi de mettre en œuvre un principe phare du PDCN : travailler autrement.
- Un projet de territoire : le projet s'inscrit dans une stratégie de mise en œuvre qui identifie et coordonne les aspects d'urbanisation, de mobilité, d'environnement et d'orientation économique.

Zoom sur les technopoles et les parcs technologiques

Outre le soutien à la planification, à l'équipement de base et à la gestion opérationnelle des sites, un effort particulier a été mis en place ces dernières années afin d'accompagner l'émergence de parcs technologiques et de pépinières d'entreprises. Dans sa version la plus aboutie, cette démarche a été complétée par une offre d'incubation. Les exemples suivants attestent de la diversité et de l'étendue des projets existants dans de nombreuses régions du canton.

Y-Parc - Parc scientifique et technologique d'Yverdon (PST)
Coordonné avec le projet d'agglomération AggloY, le Parc scientifique et technologique d'Yverdon (ci-après PST) est un exemple de site thématique judicieusement localisé et aménagé, visant l'accueil d'entreprises. Il offre un large choix d'options évolutives à l'implantation d'entreprises - tels que terrains équipés, pépinières d'entreprises ou surfaces locatives - et accueille toute société active dans les industries de pointe. Outre la mise à disposition d'un environnement et de compétences propices au développement de nouvelles technologies en lien avec la HEIG-VD, le PST offre un soutien administratif (réception commune, service téléphonique, salles de conférences, salle informatique) et logistique (réseau informatique, système de surveillance, restaurant, parking gratuit).

Y-Parc	2010	2009	2008	2007	2006
Nombre d'entreprises sur le site (31.12.N)	108	96	110	109	102
Nombre d'emplois dans les entreprises implantées dans le parc	1302	1'232	1'400	1'270	1'130

En 2010, l'incubateur Y-Start a été lancé au sein du PST et le succès ne s'est pas fait attendre puisqu'il a rapidement affiché complet avec l'accueil de 7 start-up. Le canton a apporté son soutien à la création et au fonctionnement de cette nouvelle structure pour un montant de CHF 255'000.- sur un coût total de 393'000.- sur 2 ans.

Fondation du Parc scientifique d'Ecublens (PSE) - EPFL
Cette fondation soutient la mise à disposition de locaux pour les entrepreneurs «high-tech» indépendants qui cherchent à commercialiser des innovations, en s'appuyant sur la densité académique exceptionnelle de la région (EPFL, CHUV, IMD, UNIL, HES). Cet environnement est propice au transfert d'innovations technologiques développées dans les Hautes écoles vers l'économie privée. Le PSE dispose de bâtiments entièrement équipés répondant aux besoins des locataires et possède également une zone «incubateur» destinée aux créateurs en phase de démarrage.

PSE	2010	2009	2008	2007
Nombre d'entreprises sur le site (31.12.N)	92	87	87	86
Nombre d'emplois dans les entreprises hébergées	675	600	500	env. 500

SITES STRATEGIQUES (POLES DE DEVELOPPEMENT)

1 Nyon (centre), Gland, Vichy/Grens, Nyon, Signy-Avenex, Eysins, Prangins
2 Rolle, Mont-sur-Rolle
3 Allaman, Aubonne, Etoy, St-Prex
4 Morges, Tolochenaz
5 Chavannes-près-Renens (sud), Ecublens, Lausanne (Bourdonnette), Denges, Echandens, Préverenges, St-Sulpice
6 Crissier, Lausanne (Malley), Renens (centre), Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens (nord), Villars-Sainte-Croix
7 Lausanne (Vernand), Le-Mont-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne, Cheseaux, Epalinges
8 Vevey (centre), St-Légier-La-Chiésaz
9 Aigle, Bex, Noville, Ollon, Rennaz, Villeneuve, Roche
10 Aclens, Vufflens-la-Ville, Cossonay, Penthalaz, Penthaz
11 Eclépens, Daillens, La Sarraz
12 Chavornay, Orbe
13 Yverdon-les-Bains (centre), Yverdon-les-Bains (jonction sud), Montagny-près-Yverdon, Sainte-Croix
14 Bonvillars, Champagne, Grandson, Onnens
15 Payerne, Corcelles-près-Payerne
16 Avenches
17 Moudon, Lucens, Granges-près-Marnand, Henniez, Seigneux
18 Vallorbe, L'Abbaye, Le Chenit, Le Lieu
19 Palézieux

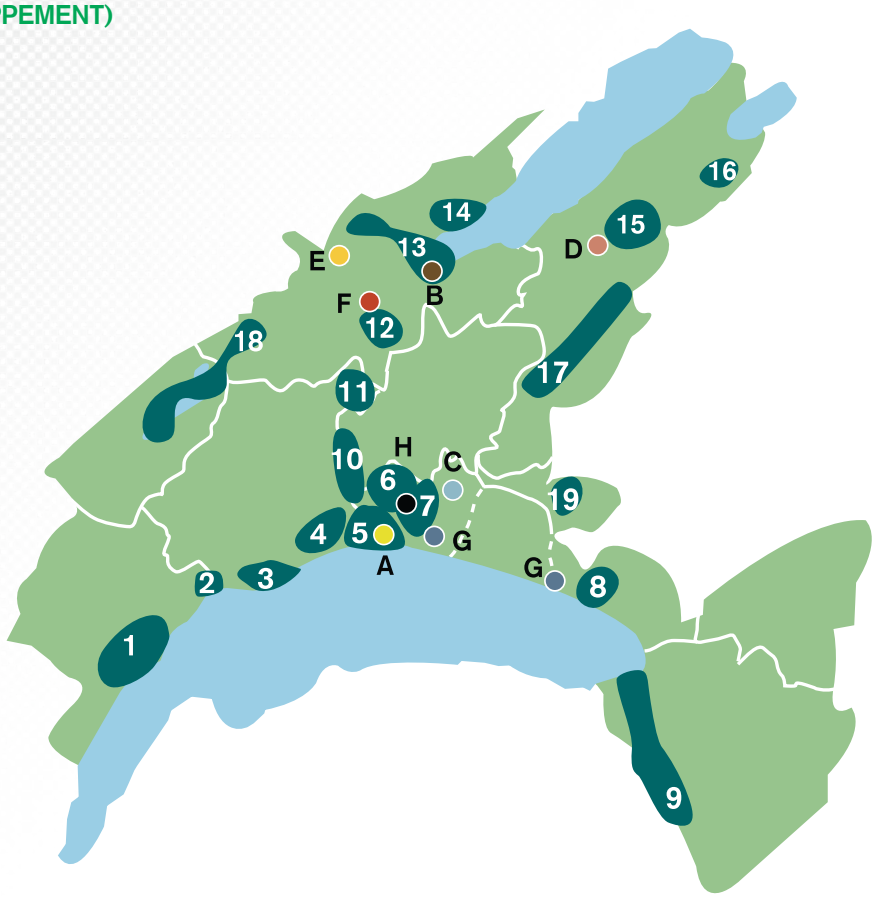

PARCS TECHNOLOGIQUES, PEPINIERES D'ENTREPRISES ET INCUBATEURS

A **PSE ET QUARTIER DE L'INNOVATION (EPFL)** Ecublens

B **Y-PARC -** Yverdon

C **BIOPOLE -** Epalinges

D **AEROPOLE -** Payerne

E **TECHNOPOLE DE LA MICROSOUDURE** Sainte-Croix

F **TECHNOPOLE DE L'ENVIRONNEMENT -** Orbe

G **SWISSMEDIA CENTERS - TECHNOPOLES DES MEDIAS ELECTRONIQUES** Lausanne & Vevey

H **ATELIERS DE LA VILLE DE RENENS** Renens

L'offre du PSE ne se résume par ailleurs pas à l'accueil d'entreprises, puisque les start-up et PME peuvent également profiter de prestations de coaching et de conseils stratégiques. Ces activités - lorsqu'elles sont confiées à PLATINN (voir chapitre 4.2.2) - sont partiellement financées par le Canton de Vaud. En 2010, 82 entreprises ont bénéficié d'une telle prestation, dont 26 par l'intermédiaire de PLATINN et 22 par CTI Start-up (institution de promotion de l'innovation fédérale), le solde se répartissant entre d'autres prestataires, tels que l'EPFL, la FIT ou le PSE lui-même.

SwissMedia Centers - Technopôle des médias électroniques

Deux pépinières - l'une située à Lausanne et l'autre à Vevey - accueillent des entreprises actives dans les domaines des technologies de l'information, de la communication et du multimédia. L'offre ne se restreint pas à la mise à disposition d'infrastructures puisque, les Swissmedia Centers offrent des formations dans le secteur des nouvelles technologies, conseillent et proposent des services opérationnels. Ces entreprises peuvent également bénéficier des synergies établies avec des partenaires tels que des institutions publiques, des établissements de formation ou des sociétés actives dans le même secteur. L'association s'occupe finalement de la promotion commerciale aux échelons nationaux et internationaux, en participant à des programmes européens ou à des expositions et conventions d'affaires. Pour la période 2009-2011, les SwissMedia Centers ont bénéficié d'une subvention cantonale de CHF 282'300.- pour les frais de fonctionnement et d'équipement relatif au développement de l'incubateur de Vevey ainsi que CHF 149'000.- pour des prestations concernant le développement et la promotion des technopôles de Vevey et de Lausanne.

SwissMedia Centers	2010	2009	2008	2007
Lausanne				
Nombre d'entreprises sur le site (31.12.N)	16	14	14	12
Nombre d'emplois dans les entreprises hébergées	86	58	55	50
Vevey				
Nombre d'entreprises sur le site (31.12.N)	31	30	36	36
Nombre d'emplois dans les entreprises hébergées	149	154	149	134

Les Ateliers de la Ville de Renens

Ces locaux visent à encourager la création d'entreprises dans le domaine de la communication visuelle, du graphisme, du design et de l'architecture par la mise à disposition de locaux et d'une structure d'aide située sur le site de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL). Privilégiant des conditions avantageuses (prix de location bas, baux de courte durée, pas de dépôt de garantie) et disposant d'infrastructures complètes (téléphone, internet, salle de conférences, local d'exposition), ce lieu offre un cadre propice aux échanges et aux contacts avec d'autres professionnels. En complément, les Ateliers proposent également des prestations de services et des conseils pour les entreprises.

Les Ateliers de la Ville de Renens	2010	2009	2008	2007
Nombre d'entreprises sur le site (31.12.N)	9	12	13	6
Nombre d'emplois dans les entreprises hébergées	41	41	31	17

En 2010, les Ateliers de la Ville de Renens ont bénéficié d'une subvention de CHF 30'000.-

Technopôle de l'environnement d'Orbe

Le Technopôle met à disposition des infrastructures destinées à l'accueil d'entreprises actives dans les technologies environnementales et dans le domaine des énergies renouvelables. Le premier bâtiment accueille actuellement six entreprises, regroupant au total 20 emplois. En 2009, la société Granit Green Network - qui porte ce projet - a proposé une extension du site actuel avec la construction de deux bâtiments supplémentaires. Les travaux ont démarré en 2010 avec le soutien de l'Etat de Vaud et de la Confédération au travers de deux prêts sans intérêts pour un montant total de CHF 2 millions sur un coût de CHF 4,4 millions. Ce renforcement du technopôle, qui s'ajoute aux actions de promotion des technologies de l'environnement (voir chapitre 3.3), permet au canton de contribuer à la croissance du secteur.

Technopôle de l'environnement d'Orbe	2010	2009
Nombre d'entreprises sur le site (31.12.N)	6	5
Nombre d'emplois dans les entreprises hébergées	20	22

Technopôle de la microsoudure de Sainte-Croix
Le technopôle met à disposition - à des conditions avantageuses - des locaux pour les entreprises actives dans le domaine de la microsoudure et des technologies connexes. Outre l'infrastructure, le technopôle offre divers services aux entreprises hébergées ainsi qu'à celles de la région, notamment les essais de nouvelles technologies et les échanges avec le Swiss Welding Institute (SWI), ainsi que des formations de base et continues proposées par le Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV). Il facilite par ailleurs l'accès au réseau de la promotion économique régionale et cantonale. Le technopôle a ouvert ses portes en 2009 et héberge actuellement 6 sociétés, dont 5 start-up. Le canton finance - dans le cadre de la LADE et de la politique régionale - 66% des frais de fonctionnement 2009-2011, pour un montant de CHF 180'000.-.

Technopôle de la microsoudure de Sainte-Croix	2010
Nombre d'entreprises sur le site (31.12.N)	6
Nombre d'emplois dans les entreprises hébergées	9.5

D'autres projets à haut potentiel sont également appelés à connaître une forte expansion ces prochaines années.

Le Biopôle - zone constructible et aménageable visant à accueillir sur le site de «Vennes» (Communes de Lausanne et d'Epalinges) des activités à forte valeur ajoutée principalement dans le domaine des sciences de la vie – hébergeait, au 31 décembre 2010, 18 entreprises totalisant près de 240 emplois.

L'Aéropôle de la Broye - parc technologique de 400'000 m2 - propose des terrains aux abords immédiats de l'Aérodrome de Payerne destinés à l'accueil d'activités à haute valeur ajoutée dans le domaine de l'aéronautique. A titre d'exemple, Solar Impulse - projet de tour du monde en avion solaire initié - occupe un hangar pour sa phase de montage et ses tests de vol.

5.2.3 Valorisation du secteur primaire et énergie
Le SELT offre un soutien aux projets innovants dans le secteur primaire et dans le domaine de l'énergie, en coordination avec les autres services de l'Etat concernés.

5.2.4 Agglomérations
Le SELT reconnaît l'importance des agglomérations en général et de leurs sites stratégiques de développement en particulier, comme lieux privilégiés du développement économique et de l'habitat. Il soutient financièrement les agglomérations sur deux axes: l'un fonctionnel avec le subventionnement des bureaux d'agglomérations et l'autre technique avec le subventionnement d'études diverses à composante économique.
En 2010 ont été signés les Accords sur les prestations entre la Confédération et le canton ainsi que les Protocoles additionnels aux

Conventions de 2007 entre le canton, les régions et les communes. Ces signatures ont marqué un moment charnière puisqu'elles visent la mise en œuvre des mesures infrastructurelles et non-infrastructurelles des projets d'agglomération de première génération (Projet d'agglomération Lausanne-Morges, AggloY, Agglomération franco-valdo-genevoise). Le SELT oriente son soutien vers cette mise en œuvre en s'appuyant sur une optimisation de l'usage conjoint de la Loi sur l'appui au développement économique (LADE) et de la Loi sur le logement (LL).

Les secteurs de « Morges Gare-sud » et « Côtes de la Bourdonnette », situés dans le périmètre du PALM, illustrent parfaitement ce propos.

Morges-Gare Sud

Soutenu depuis de longue date par la Politique des pôles de développement économique, ce site stratégique du Schéma directeur de la Région Morgienne (SDRM) entre maintenant en phase d'examen préalable. Le Plan partiel d'affectation (PPA) redéfinit les principes d'aménagement du secteur de la ville de Morges situé entre les infrastructures CFF et l'A1 et la rue du Sablon et parviendra à terme à une valeur-plafond de 70'000 m2 de surface brute de plancher (SBP) avec un potentiel d'accueil d'environ 1120 habitants/emplois.

Côtes de la Bourdonnette

Ce secteur, situé sur le territoire communal de Chavannes-près-Renens dans le Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), est intégré aux sites stratégiques destinés à être urbanisés. En 2010, ce terrain d'environ 8.6 ha appartenant au canton a fait l'objet d'une première phase de réflexions devant mener à la modification de son affectation actuelle (zone de camping, de sports et de loisirs) en zone à bâtir. En terme de densification, le secteur est destiné à une densité moyenne à forte (180 à 250 habitants-emplois par hectare) correspondant à un potentiel d'accueil d'environ 2000 habitants/emplois, soit environ 110'000 m^2 SBP.

Il s'agit là de deux exemples de soutien conjoint du SELT et du Service du développement territorial (SDT) qui sera amené à être poursuivi ces prochaines années.

Le ralentissement de la croissance mondiale au second semestre 2010 s'est avéré moins accentué que prévu et la conjoncture devrait rester robuste en 2011. Néanmoins, la prudence est de mise car les incertitudes demeurent nombreuses. A titre d'exemples, les tremblements de terre et le tsunami qui ont tragiquement touché le Japon induisent un facteur risque important, de même que les évènements politiques qui ont émaillé l'Afrique du Nord en ce début de printemps. Les conséquences de ces instabilités – citons notamment le renchérissement du prix du pétrole – risquent de peser sur l'activité économique à court terme.

Les finances publiques de la majeure partie des pays de l'OCDE doivent faire l'objet de réformes structurelles afin de réduire les dettes accumulées ces dernières années pour favoriser à nouveau la croissance. Bien que le chômage reste encore élevé de deux points au dessus du niveau du début de crise, le marché du travail dégage tout de même des prévisions meilleures que les estimations initiales et devrait de la sorte engendrer des effets positifs sur la consommation privée.

Les forces et les fragilités évoquées ci-dessus semblent s'équilibrer puisque les modèles de prévisions à court terme de l'OCDE estiment que la croissance des économies du G7 (hors Japon) pourrait atteindre un taux annualisé d'environ 3% au cours du premier semestre. Ce scénario confirmerait la probabilité d'une reprise s'acheminant vers une croissance autonome, soit sans perfusion provenant des plans de relance lancés par les Etats-Nations.

La Suisse a toutes les chances de tirer son épingle du jeu en présence d'une stabilisation des conditions économiques mondiales. Seule l'appréciation du Franc Suisse tendrait à diminuer les solides fondamentaux de l'économie helvétique, touchant d'ailleurs de manière contrastée les différents secteurs économiques. Selon un sondage de la Banque Nationale Suisse (BNS) au premier trimestre 2011, 47% des entreprises interrogées estiment que la force du franc a un impact négatif sur la marche de leurs affaires. Près de trois-quarts d'entre elles sont actives dans l'industrie manufacturière. A contrario, les sociétés de services se sentent plus légèrement touchées par le phénomène alors que le secteur de la construction fait état d'un impact positif.

En termes de perspectives à court et moyen termes, l'économie nationale devrait croître de 2,1% en 2011 et 1,9% en 2012, alors que durant la même période, le produit intérieur brut (PIB) du Canton de Vaud devrait augmenter de 2,5% et 2.2%. Ces estimations confirment la tendance d'une économie vaudoise plus dynamique que la moyenne suisse, constat remarquable depuis plus années déjà.

Cette constatation réjouissante devra tout de même faire l'objet de réflexions permettant d'endiguer les effets de débordement de cette croissance cantonale exceptionnelle. Ainsi, acteurs privés et institutionnels devront se coordonner pour trouver des solutions efficaces aux problématiques du logement et de la mobilité.

AFD	Administration fédérale des douanes
ADAEV	Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux
ADNV	Association pour le développement du Nord vaudois
ARCAM	Association de la Région Cossonay Aubonne Morges
ARGdV	Association de la région du Gros-de-Vaud
ARO	Association Région Oron
BNS	Banque nationale suisse
BRIC	Brésil, Russie, Inde, Chine
CDEP-SO	Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CODEV	Coopération du développement économique vaudois
COREB	Communauté régionale de la Broye
CPNV	Centre professionnel du Nord vaudois
CRC-PME	Coopérative romande de cautionnement - PME
CSC	Centrale suisse de cautionnement
CVC	Coopérative vaudoise pour la promotion du cautionnement
DEC	Département de l'économie
DEV	Développement économique - Canton de Vaud
DEWS	Development Economic Western Switzerland
ECAL	Ecole cantonale d'art de Lausanne
EMEA	Europe Middle East Africa
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
FIT	Fondation pour l'innovation technologique
FSRM	Fondation suisse pour la recherche en microtechnique
GGBa	GREATER GENEVA BERNE area
HEIG-VD	Haute école d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud
HES	Haute école spécialisée
IFD	Impôt fédéral direct
IMD	International Institute for Management Development
LADE	Loi sur l'appui au développement économique
LL	Loi sur le logement
LPR	Loi fédérale sur la politique régionale
NPR	Nouvelle politique régionale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OPI	Office de promotion des industries et des technologies
OSEC	Office suisse d'expansion commerciale
OTV	Office du tourisme du Canton de Vaud
OVV	Office des vins vaudois
PADE	Politique d'appui au développement économique
PALM	Projet d'agglomération Lausanne Morges
PERL	Prix Entreprendre Lausanne Région
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite et moyenne entreprise
PMI	Petite et moyenne industrie
PPA	Plan partiel d'affectation
PLATINN	Plateforme innovation
PROMOVE	Association pour la promotion économique de la région Montreux-Vevey
PSE	Parc scientifique d'Ecublens
PST	Parc scientifique et technologique d'Yverdon
R&D	Recherche et développement
SBP	Surface brute de plancher
SCRIS	Service cantonal de recherche et d'information statistiques
SDOL	Schéma directeur de l'Ouest lausannois
SDRM	Schéma directeur de la Région Morgienne
SDT	Service du développement territorial
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SELT	Service de l'économie, du logement et du tourisme
SWI	Swiss Welding Institute
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UNIL	Université de Lausanne

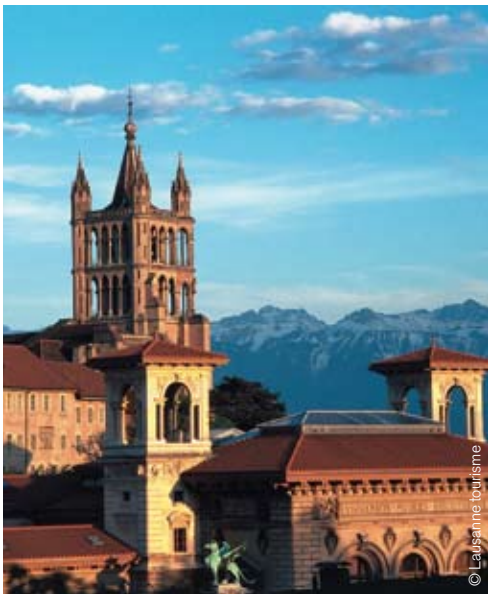

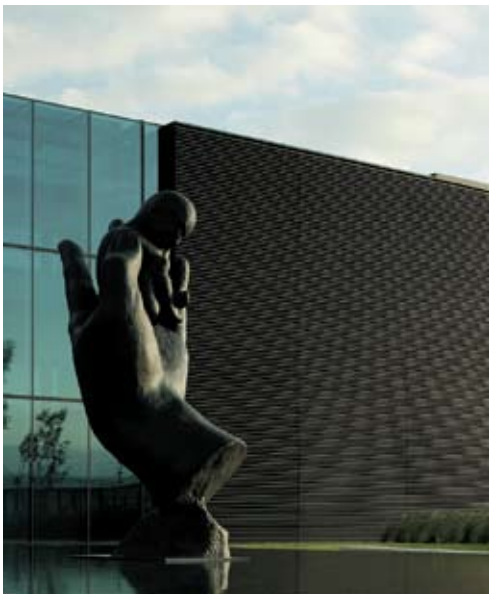

canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

Service de l'économie du logement et du tourisme (SELT)
Rue Caroline 11
CH - 1014 Lausanne
Tél. ++41 (0) 21 316 58 20
Fax ++41 (0) 21 316 61 52
Email : info.selt@vd.ch
www.vd.ch/economie

www.art-com.ch

vaud.ch
RÉGION DU LÉMAN